

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président
 Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire
 M. HABIB EL-HAGE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE URBAINE
À MONTRÉAL**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 19 juin 2012, 13 h
Au 1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 19 JUIN 2012 1
PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme Madeleine David, Conseil de développement local et communautaire d'Hochelaga-
Maisonneuve 3
Mme Mélanie Pain 16
Mme Yourianne Plante, Fermes Lufa 26
Mmes Mélanie Pouliot et Sarah Girouard, Forum jeunesse de l'Île de Montréal 34
Dr Louis Drouin et Mme Monique Beausoleil, Direction de la santé publique 50
M. Juan Ramon Lopez 61
Mme Marie-Ève Lafond, Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles 69
Mme Louise Lacroix 84
M. Jack F. Douglas, Corporation du développement durable - Communauté indigène 98
Mme Marie-Ève Chaume, Conseil régional de l'environnement de Montréal 103

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT:

5 Nous allons débiter la session. J'avais « Mesdames et Messieurs » mais je pense qu'on va se limiter à « Mesdames » pour le moment. Alors, je vous souhaite la bienvenue à la deuxième partie de la consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Mon nom est Jean Burton et je préside les travaux de cette commission. Vous connaissez déjà madame Dominique Ollivier et monsieur Habib El-Hage. Nous sommes tous trois commissaires ad hoc à l'Office de consultation publique de Montréal.

10 Depuis le 5 juin, la commission a tenu cinq séances d'information dans les arrondissements sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Durant ces séances, les représentants de la Ville de Montréal et des arrondissements sont venus faire état des activités qu'ils mènent en matière d'agriculture urbaine.

15 Aujourd'hui, nous en sommes rendus à la seconde phase de la consultation, soit l'audition des mémoires et nous accueillerons les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour nous faire connaître leur opinion. Nous avons sept séances planifiées, il en reste six incluant celle d'aujourd'hui. Donc trois jours après-midi et soir encore à venir. Plus d'une soixantaine de personnes donc se sont inscrites pour présenter des mémoires, en plus de la vingtaine de mémoires qu'on a reçus, sans présentation. À partir d'aujourd'hui, 13 h; 19 h. Demain, 13 h; 19 h. Et jeudi 13 h et 19 h.

20 L'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté par le conseil exécutif de la Ville de Montréal pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, conformément aux dispositions du règlement de la *Charte montréalaise des droits et des responsabilités* et sur le droit d'initiative. Rappelons que le 15 novembre dernier, une pétition forte de plus de 29 000 signatures demandait la tenue d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine et le Groupe de travail sur l'agriculture urbaine à Montréal a agi comme requérant dans cet exercice.

35 En vertu du mandat qui lui est confié, la commission doit donc faire le portrait de l'état de l'agriculture urbaine sur le territoire de la Ville de Montréal et de ses arrondissements. C'est donc sur cette question qu'elle souhaite connaître votre opinion afin de dresser un portrait des activités d'agriculture urbaine ayant cours sur le territoire, de circonscrire les problèmes associés à ces pratiques et d'identifier les perspectives d'avenir de l'agriculture urbaine à Montréal.

40 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouons une vingtaine de minutes à chacun et on suggère que dix minutes soient utilisées pour présenter les opinions en mettant l'accent sur les points les plus importants de façon à laisser une dizaine de minutes pour un échange avec les commissaires. En passant, ce n'est pas ce qu'on a eu hier; on a eu de magnifiques présentations de vingt minutes, ce qui nous a un peu privés de poser des questions.

45 À la fin de chaque séance, donc en fin d'après-midi ou en soirée, le président de la commission peut accorder un droit de rectification. Ce droit de rectification vise à corriger, si cela s'avérait utile, une information factuelle. Donc s'il y a des erreurs qui auraient été commises dans des exposés et que vous souhaitez corriger des faits, vous nous le signalez.

50 Tous les mémoires, bien sûr, seront rendus publics à la fin de l'audience et ils demeureront accessibles sur le site internet de l'Office. Donc la même règle de communication et de transparence s'applique aux mémoires ainsi qu'à tout le reste de l'information. Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse et l'information reçue et des mémoires et nous prévoyons remettre notre rapport vers la mi-septembre. C'est la présidente de
55 l'Office qui remettra officiellement le rapport aux élus municipaux et il sera rendu public dans les quinze jours et les décisions qui resteront à prendre par la suite appartiennent aux élus.

60 Vous noterez la présence d'une sténographe, madame Louise Philibert, et d'un responsable de la sonorisation, Jérémie Gagnon. Bonjour ! Donc comme pour les séances de la première partie de l'audience, tout ce qui est dit au cours de ces audiences est enregistré et la transcription des notes sténographiques sera accessible sur notre site internet.

65 Enfin, comme vous le savez déjà, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Les séances de la première partie ont été animées à certains moments mais toujours intéressantes et elles se sont déroulées dans le respect des uns et des autres et c'est vraiment, je pense, gratifiant pour tout le monde. Nous passons dès maintenant à la première présentation. Bienvenue, Madame Madeleine David. Vous avez la parole.

70 **Mme MADELEINE DAVID :**

75 Merci beaucoup ! En fait, c'est ça, je vous explique un petit peu le contexte de ma présentation d'aujourd'hui. J'ai déposé mon mémoire la semaine dernière, je croyais le déposer juste par écrit, puis finalement, on m'a informée que ça aurait peut-être un peu plus de poids de faire une présentation, d'une part. D'autre part, en travaillant sur le mémoire, je me suis rendu compte qu'il manquait peut-être de visuel et puis dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, ce qui rend l'application de projets en agriculture urbaine très, très pertinents et intéressants, c'est beaucoup le lien entre les organismes. Donc j'ai vraiment axé ma présentation d'aujourd'hui là-dessus pour bien vous expliquer comment ça fonctionne entre les organismes et puis c'est ça, je pense, qui rend les projets plus intéressants aussi, ce qui fait la particularité de l'application des
80 projets dans Hochelaga-Maisonneuve.

LE PRÉSIDENT :

85 Très bien.

Mme MADELEINE DAVID :

90 Donc brièvement, le contexte d'implantation des projets d'agriculture urbaine dans le quartier. C'est parti du fait qu'on a remarqué un manque au niveau de la quantité de jardins communautaires accessibles. Il y a seulement deux jardins communautaires accessibles pour les citoyens. Le temps d'attente dans Hochelaga-Maisonneuve est de quatre ans. Il y avait aussi les préoccupations face à la problématique des îlots de chaleur, dont notamment de la part de la Direction de la santé publique au niveau des problèmes respiratoires et tout ça, et l'écoquartier

95 aussi, l'écoquartier Hochelaga, avait commencé avec des procédures pour faire des projets de verdissement notamment pour essayer de diminuer l'impact des îlots de chaleur dans le quartier.

100 Au niveau des organismes œuvrant en sécurité alimentaire, on a noté une augmentation importante des coûts reliés à l'alimentation au cours des dernières années. Le Chic Resto Pop, ce matin, me disait que l'augmentation pour la dernière année était d'environ 40 %. Donc ça pose une pression énorme sur les finances des ménages et les finances aussi des organismes qui œuvrent dans le secteur de la sécurité alimentaire. On va les voir un peu tantôt les principaux qui ont collaboré au projet mais il y en a quelques-uns dans le quartier, puis à chaque fois que je les rencontre, c'est vraiment un problème qu'ils notent eux-mêmes. Et donc là, il y avait nécessité d'essayer de trouver des moyens autres pour essayer d'autonomiser les gens face à leur apport
105 alimentaire quotidien, puis on s'est dit que développer l'agriculture urbaine, ça serait une façon d'aller dans cette direction-là.

110 Alors, premièrement, on va parler du projet *Notre quartier, nos racines*. Comme j'ai décrit dans mon mémoire, c'est un projet sur lequel j'ai travaillé à titre d'employée de l'écoquartier Hochelaga l'année dernière, donc pour la phase 1 de l'implantation. C'est un projet qui est né d'une initiative Quartiers 21. Donc moi j'étais là pour vraiment l'implantation de la phase 1. C'est un projet qui se continue cette année, donc auquel je collabore aussi de façon ponctuelle. Maintenant, je travaille pour un autre organisme qui s'appelle le Conseil de développement local et communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve, mais on collabore encore de très près.

115 Donc *Notre quartier, nos racines*, pour la petite histoire, comme je disais, issu de Quartiers 21. Nos partenaires financiers : la DSP, la Ville de Montréal. Et les partenaires de réalisation : l'écoquartier Hochelaga; le PEC étant le Pavillon d'éducation communautaire, comme vous avez vu dans les notes en annexe du mémoire; le CLSC Lucille-Teasdale; Sentier
120 Urbain et des bénévoles aussi qui ont participé.

Donc les objectifs étaient : la résolution d'un îlot de chaleur; le verdissement; l'augmentation de l'offre de jardiner pour pallier au manque de places dans les jardins communautaires et collectifs de l'arrondissement.

125 Au niveau des moyens, on a eu la consultation des usagers du terrain, parce qu'il faut
comprendre que le projet comme tel s'implantait sur le terrain du Pavillon d'éducation
communautaire, donc qui est un bâtiment qui abrite plusieurs organismes communautaires à
vocations très, très différentes, des organismes en alphabétisation, défense des droits des
130 chômeurs, une garderie, un club de pétanque. C'est vraiment varié. Donc il fallait consulter tout
ce monde-là pour essayer de voir au niveau de l'utilisation du terrain, quelle utilisation ils en
faisaient à ce moment-là, puis comment on pouvait bonifier un peu l'aménagement sans non
plus entrer en conflit avec l'usage du terrain. C'est des problématiques qu'on rencontre assez
souvent, en passant, en tout cas de mon observation.

135 Donc on est allé rencontrer justement, par exemple, les membres du club de pétanque
pour voir avec eux quand est-ce qu'ils utilisaient le terrain, quelles parties du terrain n'était pas
utilisée, sur lesquelles on pourrait installer des bacs d'agriculture urbaine, par exemple.

140 Donc dans l'aménagement aussi, on a pensé à l'aspect alimentaire. Donc on a priorisé
les arbres fruitiers et donc on a aménagé des sites de jardinage. On a fait la production de
plantules aussi cette année. Donc cette année étant la phase d'implantation de jardins collectifs
et communautaires, l'année dernière étant plus la phase d'aménagement et de verdissement.
Donc cette année, on a produit des plantules avec l'écoquartier Hochelaga pour donner aux
145 participants – parce qu'il y a une problématique aussi de manque de ressources financières dans
le quartier – et les participants inscrits étaient, pour une part, dans cette catégorie, donc des gens
à faibles revenus. Alors, pour les aider, on a produit nous-mêmes des plants.

150 Il y a aussi une série d'ateliers éducatifs populaires, donc sur l'herboristerie, les semis, la
germination, démarches d'identification dans le quartier aussi pour différencier certains végétaux,
donc des plantes médicinales ou des plantes intéressantes, donc comme identifier les arbres
fruitiers aussi qui poussent ailleurs, qui vont être offerts aux citoyens – ça a déjà commencé
d'ailleurs mais ça a été offert tout au long de l'été – et aussi, des activités spéciales, donc
lancement minifestival, etc.

155 Les impacts du projet. C'est la diminution d'un îlot de chaleur. On est en train de prendre
des données. L'optimisation donc de l'occupation du terrain. Comme je disais tantôt, d'essayer
de voir comment on peut rajouter des fonctions finalement sur un terrain, donc l'utiliser de
plusieurs façons. Il y a une valorisation aussi des individus qui participent, autant les organismes
que les citoyens, donc un sentiment de fierté de faire pousser ses légumes et puis de participer à
160 la mise en place du jardin. Il y a eu des interventions qui ont été faites, notamment par des
organismes en insertion au travail pour des jeunes. Donc les liens créés entre les organismes,
résidents; résidents au PEC, oui, et les citoyens entre eux. Il y avait des contacts réguliers avec
les intervenants aussi de l'écoquartier qui ont fait en sorte que ces liens-là ont pu être créés et
maintenus jusqu'à aujourd'hui.

165 Il y a eu aussi un échange de connaissances. Pour les participants au niveau citoyens,
au niveau des organismes, c'est l'occasion d'acquérir des connaissances horticoles, botaniques,
etc., sur le jardinage et aussi pour les organismes, le fait d'avoir ce contact accru là, ça permet de
mieux se connaître, de mieux connaître l'action de chacun, puis aussi de connaître la clientèle de
170 chacun. Donc c'est un gros, gros avantage quand on parle de travail collectif parce qu'on est
beaucoup amené aussi sur d'autres projets à travailler de façon collective, comme je vais vous
expliquer un peu plus tard.

Là, je vous ai amené quelques petites photos. Donc une photo d'une étude – bon, c'est
175 scientifique comme ça peut – c'est l'implantation, il y a eu cinq ou six thermomètres d'implantés
un peu partout sur le site, puis donc la température est mesurée avant et après, tout au cours du
projet, à certaines dates, certaines heures, pour voir si effectivement il va y avoir diminution d'un
îlot de chaleur.

180 Quand je parlais d'optimisation d'occupation du terrain, donc on a une photo avant-après
au niveau d'une partie du stationnement. Donc on a réussi à repousser l'automobile un peu en
implantant des jardins en bac. Il y a aussi, on voit une image, une fête d'ouverture, l'année
dernière, qui a eu lieu sur le terrain de pétanque.

185 Donc la valorisation des individus participants. Quand je parlais de la photo à gauche, c'est le groupe des Ateliers Bon Débarras, donc un groupe d'insertion en emploi avec des jeunes qui sont venus participer cette année à l'assemblage de tous les bacs qui ont été installés sur le terrain. En tout, il y a eu 35 bacs d'installés. Donc il y a une dame qui est très fière aussi de montrer ses plantes. Et, finalement, bénévoles et employés de l'écoquartier Hochelaga
190 participant à l'aménagement.

 Donc au niveau des échanges des connaissances aussi. À travers les événements qui ont été organisés sur le terrain, par exemple, là, on voit une conférence d'un herboriste qui a été donnée. La photo du centre, c'est très intéressant, c'est un citoyen qui rencontrait un élu, puis ce
195 citoyen-là a des connaissances empiriques assez phénoménales sur les végétaux. Donc il n'hésite pas à les partager, puis on encourage aussi – donc l'écoquartier l'avait invité l'année dernière à venir présenter ses livres, puis ses connaissances, à être là disponible pour répondre aux questions des gens.

200 Maintenant, le projet *De la Terre à la Cuisine*. Donc c'est un projet qui est né cette année, suite à un financement obtenu de Québec en forme. Et donc c'est la partie agriculture urbaine qui s'est trouvée à prendre beaucoup de place dans ce projet-là commun déposé par plusieurs organismes du quartier. Alors, moi, je suis responsable actuellement de l'implantation de ce
205 projet-là en agriculture urbaine.

 Donc les partenaires financiers : Québec en forme et les ressources humaines et matérielles des organismes partenaires dans le quartier. Partenaires de réalisation, comme vous pouvez voir, il y en a plusieurs : donc le CDLC; l'écoquartier Hochelaga; Pavillon d'éducation communautaire; CLSC; le Chic Resto Pop; la Cuisine collective pour le volet en sécurité
210 alimentaire; le Centre des jeunes Boyce-Viau aussi qui œuvre dans un HLM, donc à offrir différents services de loisirs, d'animation, pour une population d'environ 600 habitants, donc au HLM Boyce-Viau; il y a le CCSE Maisonneuve qui ont un camp de jour qui va participer; plusieurs écoles de la CSDM; la Maison des enfants qui est un organisme qui s'adresse aux enfants et l'écoquartier Maisonneuve-Longue-Pointe.

215

Les objectifs étaient d'améliorer les compétences culinaires des enfants et de leurs parents, donc de démystifier vraiment le lien entre les aliments qu'ils consomment à partir du semis jusque dans leur assiette. Donc c'était vraiment de faire tout le chemin au complet, en essayant d'impliquer les enfants le plus possible du début à la fin. Évidemment donc, susciter la curiosité et l'envie d'apprendre chez les enfants. Et comme je disais un peu plus tôt, expérimenter des nouvelles avenues, des nouvelles possibilités en termes d'autonomie alimentaire.

Là aussi, encore, on a eu la collaboration des organismes partenaires, mais dès le départ, dès l'écriture du projet, ce qui n'a pas été nécessairement le cas pour le projet *Notre quartier, nos racines*, donc vraiment on s'est mis plusieurs partenaires ensemble pour l'écriture. Donc dès le départ, on savait c'était quoi les besoins des partenaires, jusqu'à quel niveau ils voulaient s'impliquer dans ce projet-là.

Évidemment, après, on a une phase d'adaptation aussi à la réalité physique des lieux. Par exemple, au Centre des jeunes Boyce-Viau – on va voir plus tard des photos – il était prévu de faire des activités de construction de bacs à double fond avec des jeunes là-bas, mais finalement, on a décidé plutôt d'utiliser des bacs, des gros, gros bacs en béton qui étaient déjà sur place, qui étaient inutilisés depuis une quinzaine d'années. Donc on a décidé de cultiver notre jardin directement là-dedans. Donc on a adapté à chaque endroit, on s'est adapté à la réalité du milieu.

On a aussi essayé d'arrimer le projet le plus possible à des projets existants. Je vous donne un exemple. On a fait des ateliers de semis dans des classes d'école primaires, et ces ateliers de semis là ont été réalisés dans des classes qui étaient déjà sensibilisées, qui faisaient déjà des activités qui s'appellent Éducompost avec l'écoquartier Hochelaga. Donc des classes qui étaient déjà un peu ouvertes à ce genre d'initiative-là. Ça, c'est toujours dans un souci de s'assurer de pérenniser le projet le plus possible.

Comme je disais tantôt, les activités de semis, de plantation pour réveiller les enfants à la provenance, au chemin des aliments jusqu'à leur assiette; des activités de cuisine parents-

250 enfants aussi. Donc on a eu deux formules : celle de la Cuisine collective d'Hochelaga-Maisonneuve qui allait faire des ateliers directement au Centre des jeunes Boyce-Viau. Donc là, on voit déjà une collaboration entre deux organismes. Alors, ce qu'on a fait pour le projet, c'est qu'on a modulé les recettes qui devaient déjà être réalisées, on les a modulées pour inclure des ingrédients qu'on allait planter au jardin, comme par exemple, cuisiner avec des fines herbes, ajouter certains ingrédients qui n'étaient pas nécessairement prévus pour être là au départ.

255 Dans le cadre du Chic Resto Pop, eux, ils ont préféré la formule un peu – mon Dieu, comment je dirais – en fait, ce qu'ils ont fait au Chic Resto Pop, ils ont organisé des ateliers avec un chef invité – Martin Larocque, un comédien – puis donc, c'était vraiment plus sous la thématique de la proposition. Donc on fait telle recette avec tel ingrédient, ce soir, et les gens s'inscrivaient, les gens qui voulaient le faire, puis c'était des ateliers gratuits aussi. Tandis qu'au niveau de la Cuisine collective, c'est vraiment un groupe de citoyens à la base qui décident ce
260 qu'ils veulent faire. Donc ce qu'on a fait, au lieu de leur imposer des recettes, on leur a proposé plutôt d'inclure certains ingrédients.

265 Donc au niveau de l'aménagement d'un site de jardinage, on a cinq sites différents, situés sur des terrains des écoles et d'organismes communautaires, donc c'est partagé. Il y a des implications des organismes au niveau des ressources humaines ou matérielles. Par exemple, le Centre des jeunes Boyce-Viau, quand on a fait l'activité de plantation, il y avait des intervenants qui étaient là pour aider au bon déroulement. Il y a certains organismes aussi qui nous ont commandité de la terre avec du compost, prêté des outils, des choses comme ça.

270 L'impact. Encore là, les impacts sont similaires au niveau de la valorisation des individus qui participent. Il y a une responsabilisation qui est déjà remarquée, même si le projet a commencé seulement en janvier. Donc au niveau du Chic Resto Pop, il y a un Comité vert qui a été créé, qui s'occupe entre autres d'arroser le jardin, donc de s'occuper du jardin comme tel. Donc je pense que ça démontre aussi un grand intérêt de la population face aux projets
275 d'agriculture urbaine.

Les résidents aussi du HLM Boyce-Viau sont très, très enthousiasmés par le projet qu'ils voient se dérouler sous leurs yeux cet été et ils s'impliquent déjà au niveau de l'arrosage et de l'entretien.

280

Donc, encore une fois, on note l'optimisation de l'occupation du terrain. Quand je vous parlais des bacs en béton qui étaient inutilisés, qu'on a décidé d'utiliser. Même chose sur le terrain du Chic Resto Pop, on a aménagé le petit jardin en avant sur leur terrain qui était juste gazonné. Donc, c'est ça. Au niveau des liens créés entre les organismes et les citoyens, c'est très important aussi. Et l'échange de connaissances, comme j'expliquais tantôt.

285

Alors, on voit des photos ici, des exemples de valorisation des individus participants. Pour certains enfants, ce que j'ai remarqué des enfants, autant au niveau du HLM que dans les classes, donc quand je faisais des interventions dans les classes, c'est qu'il y a beaucoup d'enfants qui ont besoin de bouger, puis ça consistait en une méthode alternative d'apprentissage, je dirais, qui est très, très valorisante pour ces enfants-là qui ont parfois des difficultés scolaires. Là, ils peuvent vraiment mettre la main à la pâte, mettre à la terre puis s'exprimer de cette façon-là, puis apprendre de cette façon-là.

290

Même chose pour certaines personnes, comme on voit en bas. La photo du bas, c'est des gens au Chic Resto Pop et la dame justement nous disait qu'elle est très impliquée au niveau de l'arrosage, de l'entretien du jardin parce qu'elle, ça la fait sortir de son isolement, puis ça lui change les idées, donc elle aime beaucoup ça.

295

Donc l'optimisation de l'occupation du terrain, comme j'expliquais tantôt. Alors, on voit ici le grand bac en béton qui est situé au centre des bâtiments.

300

Des liens qui se sont créés entre les organismes et les citoyens. Les trois jeunes filles qu'il y a en haut, c'est des élèves qui ont participé aux ateliers de semis et qui ont tellement aimé ça qu'elles ont décidé d'aller faire du bénévolat à l'écoquartier ensuite. Donc elles vont à chaque semaine faire leur bénévolat. Il y a environ six ou sept jeunes dans le même cas.

305

310 L'échange de connaissances, oui. D'une part, entre les citoyens, entre les résidents, puis là, on voit encore une photo de l'aménagement des bacs à double fond. Donc les Ateliers Bon Débarras, les jeunes en insertion au travail qui sont venus participer.

315 Alors, le fameux graphique que je vous ai fait tard hier soir et ce matin. Donc ici, on a vraiment tous les organismes qui ont participé au projet : donc le CDLC, l'écoquartier Hochelaga ils sont en plus gros; ensuite, il y a plusieurs autres organismes donc le PEC – le Pavillon d'éducation communautaire – la Maison des enfants, l'écoquartier Maisonneuve-Longue-Pointe, le CLSC, Centre des jeunes Boyce-Viau, Cuisine collective, Chic Resto Pop, CCSE-Maisonneuve et les différentes écoles de la CSDM.

320 Alors, là, dans ma première image, j'ai fait un lien avec tous les membres du Comité alimentation. Donc on voit qu'il y a certains liens qui se créent entre certains organismes. Le Comité alimentation, pour faire une petite histoire, c'est un comité qui se rencontre depuis plusieurs années – je crois que ça fait vingt ans mais là, je ne voudrais pas donner une fausse information – mais ça fait très, très longtemps que le Comité alimentation – anciennement la Coalition sur l'alimentation dans Hochelaga-Maisonneuve – ça fait très longtemps que ces
325 organismes-là se rencontrent ponctuellement pour discuter de problématiques en sécurité alimentaire.

330 Ensuite, j'ai mis les liens pour des activités connexes qui existent déjà. Je vous donne un exemple. Donc les flèches qu'on voit au niveau de l'écoquartier Hochelaga et des écoles, c'est pour les activités Éducompost; l'écoquartier a également participé l'année dernière à l'aménagement d'une Ruelle Verte au Chic Resto Pop; le Chic Resto Pop fournit la mesure alimentaire pour différents élèves dans les écoles primaires, donc des élèves qui ont des difficultés financières, qui ne peuvent pas apporter de lunch, le Chic Resto Pop leur amène des
335 lunches.

Ensuite de ça, des liens avec le PEC. En fait, le CBLC où je travaille est un organisme qui est locataire du PEC, donc qui réside dans la même bâtisse et le PEC étant le lieu où le projet Quartiers 21 a été déployé l'année dernière. Donc ça fait comme une boucle de liens

340 différents. Et donc, oui, certains élèves des écoles aussi résident dans les habitations Boyce-Viau. Donc ça m'est arrivé de croiser des élèves et dans les ateliers de semis que je faisais dans les écoles et au retour quand j'allais sur le plan d'HLM faire des activités, je croisais les mêmes enfants.

345 Si on ajoute les jardins entre tout ça, ça nous permet vraiment de créer un tissu de liens intéressants entre les organismes. Donc tous les organismes vont contribuer d'une certaine façon aux jardins, puis les jardins, ça devient vraiment des pôles d'échanges intéressants entre les organismes et les individus. Donc c'est ça que j'ai voulu illustrer aujourd'hui avec ma présentation.

350 On termine avec une citation d'une jeune fille ici qui a participé aux ateliers de semis dans les écoles. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

355 Ça complète?

Mme MADELEINE DAVID :

360 Oui.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Des questions? On a à peu près deux minutes.

365 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Deux minutes? Je vais laisser Habib...

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

370 Je suis très content de voir votre présentation, c'est très intéressant. Ma question, c'est
en rapport avec le milieu éducatif, les écoles. Vous avez parlé d'activités de semis. Mes deux
questions : est-ce qu'il y a d'autres types d'activités que le semis? Est-ce que vous avez proposé
d'avoir un jardin dans les cours d'école? Si oui, est-ce qu'il y a eu des difficultés des écoles, des
barrières?

375

Mme MADELEINE DAVID :

Oui. Bien, en fait, oui, il y avait les activités de semis dans un premier temps, mais
chaque – en fait, il y a eu trois écoles qui ont accueilli des activités de semis. Dans deux des cas,
380 c'était aussi prévu à la base qu'il y avait un jardin qui était implanté. Donc il y avait à la fois semis
et plantation dans les bacs. Donc les enfants voyaient vraiment les semis grandir dans leur
classe et ensuite de ça, on allait les planter. Donc c'était très concret. On a même eu la semaine
dernière une dégustation pour la fin de l'école, une dégustation de fines herbes.

385 Puis, pour une autre école qui n'était pas nécessairement prévue à la base mais que
moi j'ai entendu dire qu'il y avait un intérêt aussi, c'était une classe de maternelle. Donc là,
sans faire un jardin parce que c'était un peu plus difficile, on a fait quand même des mini
jardiniets dans des petites jardinières en classe. On a fait pousser des laitues, donc on a pu
aussi...

390

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Il n'y avait pas de barrière de la part de...

395 **Mme MADELEINE DAVID :**

Non. Mais comme je dis, on a quand même sélectionné à la base des écoles qui étaient
déjà sensibilisées. Donc on a commencé par là justement pour ne pas avoir de barrière.

LE PRÉSIDENT :

400

Une question, si vous permettez. « *Le plus grand obstacle à cette reconnaissance des impacts positifs demeure le fait que les objectifs principaux de ces projets sont difficiles à quantifier.* » C'est une réalité qu'on perçoit un peu partout : il n'y a pas d'inventaire. Donc au niveau des connaissances qui permettent... Il n'y a pas de liste exhaustive des activités mais il

405

Donc vous en avez montré au niveau des îlots de chaleur avec des thermomètres, donc qui sont peut-être les plus directs à mesurer, mais pour tous les autres indicateurs d'autonomisation des individus, développement d'une conscience environnementale, est-ce que ça constitue un réel défi que de devoir démontrer les résultats atteints?

410

Mme MADELEINE DAVID :

En tant que tel, pas vraiment, sauf si on pense aux bailleurs de fonds.

415

LE PRÉSIDENT :

C'est à cela que je pensais, théoriquement, parce que quand vient le temps de renouveler des financements, il faut qu'on démontre qu'on a accompli quelque chose.

420

Mme MADELEINE DAVID :

C'est sûr que pour l'instant, ils s'accommodent quand même bien des statistiques. Par exemple, le nombre de personnes participantes, ce genre de chose-là. Mais j'ai l'impression que c'est parce que l'agriculture urbaine, c'est quelque chose de nouveau. Et je crois que ça va tendre à demeurer un peu plus sévère, les normes de financement dans le futur, et ça, c'est ce que je crois. Ce n'est peut-être pas ça qui va arriver.

425

430 Puis ça, dans notre cas, ça serait un peu problématique, oui, parce que moi, je me vois
très mal faire passer des questionnaires aux enfants, des espèces de petits examens. Je trouve
qu'ils en ont déjà et je trouve que justement, l'agriculture urbaine, c'est une forme, comme je
disais tantôt, alternative d'éducation ou en tout cas, d'acquisition de connaissances. Je ne parlais
pas d'éducation parce qu'on n'a pas nécessairement tous étudié en enseignement, mais je
435 trouve ça super intéressant dans un milieu comme Hochelaga-Maisonneuve, avec des gens qui
ne sont pas nécessairement beaucoup valorisés par des modes d'apprentissage traditionnels,
d'avoir cette possibilité-là. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

440 Mais ça reste un champ qui éventuellement devrait faire l'objet d'une attention, comment
mesurer les résultats, si on veut, à terme, être capable de documenter, ne serait-ce que pour les
bailleurs. Il faudrait peut-être qu'on y pense...

Mme MADELEINE DAVID :

445 Oui, oui, oui, tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

450 ... comment évaluer les résultats de toutes ces initiatives.

Mme MADELEINE DAVID :

455 Oui. Oui. Mais je ne pense pas que ce soit mesurable en termes traditionnels. Parce que
le développement d'une conscience environnementale, je me demande beaucoup comment on
peut mesurer ça.

LE PRÉSIDENT :

460 Non, effectivement. Merci beaucoup, Madame David. Merci. J'inviterais maintenant, madame Mélanie Pain, s'il vous plaît. Vous avez aussi une présentation à mettre sur le portable?

Mme MADELEINE DAVID :

465 Je vous ferai parvenir aussi mon diapo. Je pense que vous n'avez pas le document que je viens de vous présenter.

Mme ÉLISE NAUD :

470 S'il est là, je vais le récupérer.

Mme MADELEINE DAVID :

Parfait.

475 **LE PRÉSIDENT :**

Vous ne le saviez pas, mais tout ce que vous mettez sur cette machine-là maintenant devient public. Bonjour !

480 **Mme MÉLANIE PAIN :**

485 Bonjour ! Moi, je vais vous présenter aujourd'hui les recommandations que j'ai élaborées sur la gouvernance de l'eau en agriculture urbaine à Montréal. Brièvement, je vous présente un petit peu le sommaire de comment va se dérouler cette présentation. Tout d'abord, je vais commencer par me présenter, puis je vais introduire le sujet. Après ça, je vais faire le résumé des faits saillants qui sont le résumé, disons, de toutes les recherches, des sondages, etc., de tout ce que j'ai fait. Puis, je vais vous présenter mes recommandations et conclusions.

490 Je suis étudiante à l'Université de Montréal en maîtrise en environnement et
développement durable. J'ai effectué un stage au cours des quatre derniers mois à l'ONG
Alternative où mon principal mandat a été de rédiger ces recommandations pour cette
consultation publique.

495 Donc le choix de ce sujet a été orienté par mon attrait pour la gestion de l'eau,
notamment les enjeux sociaux liés à la gestion de l'eau dans des pays où la ressource est en
manque J'ai fait le lien finalement à Montréal en me disant que Montréal est une île entourée
d'eau, donc elle est riche, c'est une richesse pour elle. Et en plus que l'eau est une richesse pour
Montréal, Montréal constitue l'une des puissances économiques en Amérique du Nord et donc
ne va pas se retrouver contrainte comme les pays en développement, n'aura pas ni les
contraintes techniques ni financières que d'autres pays peuvent avoir. Donc ici, on peut élaborer
500 des solutions qu'on pourra mettre en pratique et si elles fonctionnent, voir comment les mettre à
profit des pays en développement. Donc voilà.

505 Pour introduire mon sujet, au début de ce travail de recherche, on a vu deux points
importants : d'un côté, l'agriculture – pas l'agriculture urbaine mais l'agriculture est le plus grand
consommateur d'eau à travers le monde; d'un autre côté, on voit que les Québécois, eux aussi,
font partie des plus grands consommateurs d'eau dans le monde. En associant ces deux
constats de départ, avec l'essor que l'agriculture urbaine est en train de connaître à Montréal,
cela peut susciter des inquiétudes, notamment quand on sait qu'il y aura l'augmentation des
besoins d'irrigation qui pourront entraîner des pressions sur les réseaux d'aqueduc.

510 Donc mon hypothèse de départ a été que les agriculteurs urbains pourraient être
considérés comme des ennemis par la Ville, notamment par le Service de l'eau de la ville. Donc
ma problématique a été à savoir comment gérer l'eau en agriculture urbaine à Montréal.

515 Mais très rapidement lors de ces recherches, je me suis rendu compte que finalement,
les agriculteurs urbains ne devraient pas être considérés comme des ennemis pour la
gouvernance de l'eau de la Ville mais comme des alliés. Donc je vais vous montrer au fil de...
voilà.

520 Donc ma première recommandation : insérer la gestion de l'eau en agriculture urbaine et
par l'agriculture urbaine dans les outils de gouvernance de la ville. Qu'est-ce que j'entends par
l'agriculture urbaine? On a souvent posé la question : qu'est-ce que ça veut dire? Bien, en fait,
l'agriculture urbaine, tout comme le verdissement, permet de récolter les eaux de pluie. Donc ça
permet de faire une gestion, disons, naturelle de l'eau de pluie. Donc c'est ce que j'entends par
l'agriculture urbaine.

525 Donc j'ai analysé plusieurs plans, plusieurs outils gouvernementaux qui ont été le Plan
d'action du Service de l'eau de la ville; le Plan de développement durable; le Plan d'urbanisme,
etc., comme vous pouvez les lire. Parmi tous ces plans, j'ai constaté que seulement le PMAD –
qui est le Plan métropolitain d'aménagement et de développement – prend en compte la gestion
530 de l'eau en agriculture urbaine. Sinon, l'agriculture urbaine apparaît aussi dans le Plan de
développement durable mais la gestion de l'eau n'y apparaît associée à l'agriculture urbaine, n'y
apparaît pas. Donc cela montre un manque de considération de la gestion de l'eau en agriculture
urbaine dans les outils de gouvernance de l'eau.

535 Et pourquoi, moi je pense que ça serait intéressant d'introduire cette notion au sein de la
planification de la gouvernance de la ville, parce qu'elle permettrait de contribuer à différents
objectifs de développement durable de la ville, notamment la sensibilisation de la population à
l'économie de l'eau potable; de réduire les eaux de ruissellement qui polluent les cours d'eau; de
revaloriser les matières résiduelle, notamment les matières organiques par le compost; et de
540 préserver ainsi la qualité de l'eau des cours d'eau de surface.

 Ma deuxième recommandation, elle intervient au niveau de la conception du cadre
conceptuel. J'ai mis un petit peu en comparaison, d'un côté, le cadre conceptuel actuel,
comment il est conçu. Au sommaire, on constate qu'il y a les administrations, tout ce qui est le
545 comité exécutif, les services de la Ville, etc. et à la base de cette pyramide, on voit qu'il y a les
citoyens, les organismes qui ont des interactions qui sont assez fortes, assez importantes et qui
luttent pour faire justement reconnaître l'agriculture urbaine aux seins des politiques.

550 Et dans le cadre conceptuel que moi je propose, parce que dans le premier, on constate qu'avec l'administration, les interactions sont limitées, je propose finalement de mettre les agriculteurs urbains au cœur, de les replacer, parce que c'est eux les acteurs de terrain, de les mettre au cœur du processus de décision, et de faire – j'ai élargi mes cercles progressivement – mais avec des limites qui seraient quasiment floues entre les différentes parties prenantes de la gouvernance de l'eau. Voilà.

555 Donc je propose aussi de créer un Service conseil en agriculture urbaine qui servirait de pont entre justement ces différents paliers de gouvernance. Il servirait aussi de référence. Il permettrait notamment, par exemple, comme la Patrouille bleue qui existe, il pourrait former des agriculteurs urbains aux pratiques économiques à l'eau potable, parce que souvent les gens se demandent, même sans y aller jusqu'à la gestion de l'eau potable dans les jardins, les gens ne savent pas forcément comment s'y prendre pour commencer, démarrer des jardins, démarrer l'agriculture urbaine. Donc ce Service conseil là pourrait prendre en compte tout ce qui est formation, tout ce qui est... voilà.

565 Donc ma quatrième recommandation : étaler l'implantation de l'agriculture urbaine sur le territoire de la Ville de Montréal. Donc au cours de mes recherches, je me suis rendu compte que le cycle de l'eau en milieu urbain agit de façon différente que quand il agit en milieu naturel. En milieu urbain, l'imperméabilisation des sols entraîne des ruissellements qui sont chargés de polluants et puis qui polluent les cours d'eau de surface. Donc ça, c'est le premier point.

570 Le deuxième point, c'est que la croissance de la consommation de l'eau entraîne une dépression sur les réseaux d'aqueduc. Et d'un autre côté également, quand l'eau est consommée plus que sa capacité de régénération, bien, les quantités disponibles diminuent. Donc, finalement, tous ces faits, on constate que l'urbanisation, quand elle n'est pas contrôlée, elle a un impact sur la gestion de l'eau. Donc en étalant l'implantation de l'agriculture urbaine sur le territoire, on pourrait améliorer la captation des eaux de pluie; réduire les impacts néfastes de l'urbanisation sur la qualité des cours d'eau de surface; diminuer les îlots de chaleur. Puis, comme les études du Guide de gestion durable des eaux de pluie du MAMROT et du CRÉ l'ont bien démontré que le verdissement est une forme de gestion durable de l'eau, bien, selon moi,

580 l'agriculture urbaine a un avantage, en plus de sa fonction de verdissement, elle a l'avantage
d'être gérée par les citoyens eux-mêmes, ce qui engendre une baisse de coût pour la
municipalité.

585 Ma cinquième recommandation : allouer à l'agriculture urbaine un pourcentage du
budget destiné à l'atteinte des objectifs du Plan d'action du Service de l'eau de la Ville de
Montréal. Donc la Ville de Montréal a plus de 40 % de l'eau qui se perd avant de se rendre à nos
robinets. Ça, c'est des chiffres qui remontent à quelques années de ça. Maintenant, elle a déjà
réduit de 13 %, donc 40 moins 13, ce bilan négatif. Mais elle cherche encore à réduire les
590 volumes de consommation d'eau potable et offrir un service de qualité en quantité sur le long
terme à sa population qui ne cesse de croître.

Pour ce faire, elle s'est engagée dans l'engagement 49 de la Politique nationale de l'eau
qui vise à réduire de 20 % les fuites et de 20 % le volume de consommation par habitant d'ici
2017. Donc pour ce faire, elle a élaboré un Plan d'action. Dans ce Plan d'action, moi, j'ai choisi
595 un point qui me semblait intéressant en lien avec l'agriculture urbaine. Ce serait celui sur le
budget. Elle a élaboré un budget de 401 000 \$ pour la mise en œuvre d'ouvrages de rétention
d'eaux de pluie, permettant de réduire les intrants polluants dans les cours d'eau. Donc si elle
allouait un pourcentage de ce budget à l'agriculture urbaine, ça pourrait être intéressant parce
qu'on sait que 51 % des foyers à Montréal pratiquent l'agriculture urbaine. Ce chiffre, je le tiens
600 d'un sondage réalisé par Léger Marketing pour Alternatives au mois d'octobre 2011. Donc plus
de la moitié de la population pourrait être sensibilisée et formée à l'économie d'eau potable.

605 Ma sixième recommandation. C'est qu'il existe actuellement un manque de coordination
entre les différents services de la municipalité. Quand je dis ça, par exemple, au niveau des
feuilles mortes, quand elles sont ramassées, des herbes, les déchets, elles pourraient être
revalorisées, recyclées, par exemple, sous forme de paillis ou de compost, pour être redistribué à
l'agriculture urbaine. Ce sont des moyens d'économie d'eau potable quand on jardine. Il y a aussi
le recyclage des seaux en plastique. Il y a des seaux en plastique qui sont ramassés dans les
restaurants à Montréal. Ce sont des seaux qui sont de haute qualité plastique et qui ne sont pas

610 recyclés actuellement à Montréal. Ils pourraient être réutilisés, eux aussi, comme des barils récupérateurs d'eaux de pluie ou alors des bacs à double fond.

615 Donc ma septième recommandation. Selon la FAO, les villes et les agriculteurs se disputent l'eau, alors que pour résoudre ce conflit, un système qui serait intéressant à mettre en œuvre serait de créer un réseau parallèle d'eaux usées, ce qui permettrait de réduire les pressions sur les réseaux d'aqueduc et sur les égouts de la Ville; de diminuer la pollution des cours d'eau de surface. De recycler les eaux usées en agriculture urbaine, cela permettrait aussi de réduire finalement l'utilisation de l'eau potable à ces fins.

620 Enfin, ma huitième et dernière recommandation qui est de créer un fonds spécifique destiné aux agriculteurs urbains. Elle vient un petit peu étayer la précédente qui faisait référence au budget du Service de l'eau alloué aux ouvrages de rétention d'eaux de pluie. Donc j'ai réalisé un sondage. L'un des résultats importants de ce sondage a été que 57 % des agriculteurs urbains se préoccupent de la gestion de l'eau quand ils cultivent. Par contre, il y a un manque de ressources financières et techniques dans les jardins. En plus, les agriculteurs urbains ne sont pas les propriétaires des terres qu'ils cultivent. Donc ça limite un petit peu leur pouvoir d'action.

630 Comme je l'ai mentionné plus tôt, le budget pourrait permettre d'allouer un fonds finalement spécifique aux agriculteurs urbains qui souhaitent élaborer et mettre en place des techniques d'économie d'eau potable mais qui pour eux, c'est un petit peu difficile à mettre en place, quoi, pour des raisons financières ou des raisons techniques. Donc, selon moi, la Ville pourrait réaliser une économie financière grâce aux économies réalisées grâce aux économies d'eau potable réalisées dans les jardins.

635 Pour conclure, l'agriculture urbaine est en plein essor actuellement à Montréal et elle a besoin d'être reconnue des politiques pour se développer de façon durable. D'un autre côté, la Ville a un objectif de réaliser une économie d'eau potable de 20 % d'ici 2017. Selon moi, si ces deux parties arrivent à trouver une entente, à s'allier en travaillant ensemble, il pourrait en ressortir, comme on le dit en négociation, une entente gagnant-gagnant. Voilà.

640

Donc je tenais aussi à remercier mon professeur de recherche, monsieur Christopher Bryant. Merci à vous de m'avoir écoutée, puis merci à Gaëlle Janvier aussi qui a été ma tutrice au sein de Alternatives et merci aux écoquartiers qui ont bien voulu répondre à ce sondage.

645 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup pour votre présentation. Questions?

650 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

655 En fait, c'est plutôt une question de précision. J'avais un peu de difficulté à saisir, lorsque vous parlez du nouveau cadre conceptuel et de remettre les agriculteurs urbains au centre de l'équation, pourriez-vous préciser ce que vous entendez par là? Parce que vous parliez de les mettre au centre du processus décisionnel. Donc c'est quoi? Comment vous voyez l'opérationnalisation de ce nouveau cadre-là?

Mme MÉLANIE PAIN :

660 J'ai été un petit peu plus loin avec le Service conseil où je pense que ce serait vraiment le cadre de référence, où il pourrait récolter les informations sur le terrain auprès des agriculteurs urbains. Parce que finalement, on se rend compte que plus de la moitié de la population actuellement pratique l'agriculture urbaine mais il n'y a pas réellement de connexion entre ces différents membres, si ce n'est que les organismes environnementaux, les écoquartiers, etc. Donc placer au centre les agriculteurs urbains, c'est surtout quand j'ai avancé...

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Oui, la notion du Service conseil.

670 **Mme MÉLANIE PAIN :**

Voilà.

675 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Donc vous partiriez, si j'ai bien compris, des besoins des agriculteurs urbains?

Mme MÉLANIE PAIN :

680 C'est ça.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

685 Et vous feriez descendre, au fond, une façon de combler ces besoins-là à travers les autres couches de votre schéma.

Mme MÉLANIE PAIN :

Voilà. C'est ça, oui.

690

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Vous parlez donc d'un système de – comment vous l'avez appelé – de Service conseil?
C'est comme ça que vous le nommez, oui?

695

Mme MÉLANIE PAIN :

Oui.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

700

Est-ce que dans votre esprit c'est un Service conseil qui est géré par la Ville, qui est géré par d'autres partenaires? Est-ce qu'il y a d'autres intervenants là-dedans?

Mme MÉLANIE PAIN :

705

J'ai participé à des rencontres avec d'autres personnes qui doivent présenter des mémoires et puis on se disait que ce serait intéressant que le Service conseil soit au sein de – soit rattaché à la municipalité pour avoir plus de poids, notamment au niveau des subventions, des politiques, etc. Mais il existe déjà des organismes qui servent plus ou moins de pont entre les agriculteurs urbains et la Ville, mais ce serait vraiment...

710

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Un Service de la Ville.

715

Mme MÉLANIE PAIN :

Voilà.

720

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

D'accord. Merci.

LE PRÉSIDENT :

725

Sur cette question d'économie d'eau potable avec le développement de l'agriculture urbaine, j'ai un peu de difficulté à voir le lien, dans le sens où quand on parle de l'utilisation de l'eau dans l'agriculture urbaine, c'est pour récupérer un maximum des eaux de pluie. C'est-à-dire que l'effet est d'abord et avant tout de réduire ce qui va au système collecteur et qui se retrouve à

730 l'usine de traitement dans l'est de Montréal, ce n'est pas de l'eau potable. Quel est le lien entre
l'agriculture urbaine et l'objectif d'économie de 20 % d'eau potable à Montréal? J'avoue que j'ai
un peu de difficulté à saisir le lien entre les deux.

Mme MÉLANIE PAIN :

735

En fait, ça pourrait agir de plusieurs manières. D'une part, la sensibilisation des
agriculteurs urbains sur le terrain aux différents systèmes de gestion de l'eau en jardinage.
Puis, ces mêmes personnes-là, une fois sensibilisées déjà à la gestion de l'eau en jardinage
pourraient être sensibilisées peut-être plus facilement à l'économie de l'eau chez eux.

740

LE PRÉSIDENT :

D'accord. C'est l'effet d'entraînement que vous voyez.

745

Mme MÉLANIE PAIN :

C'est ça, oui.

LE PRÉSIDENT :

750

Ce n'était pas un effet direct mais c'est par la sensibilisation.

Mme MÉLANIE PAIN :

755

Bien, ils économisent quand même l'eau potable parce qu'en utilisant des pratiques
qui sont plus économes en eau, puis en utilisant des pratiques alternatives comme l'utilisation
des eaux de pluie aussi, ça diminue les volumes de consommation d'eau potable.

LE PRÉSIDENT :

760 D'accord. Merci beaucoup.

Mme MÉLANIE PAIN :

765 Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

Merci pour votre présentation.

770 **Mme MÉLANIE PAIN :**

Merci. J'inviterais maintenant madame Yourianne Plante, des Fermes Lufa. Bonjour, Madame !

775 **Mme YOURIANNE PLANTE :**

Bonjour !

LE PRÉSIDENT :

780 Avez-vous une présentation vous aussi? Non, pas d'images.

Mme YOURIANNE PLANTE :

785 Non, pas d'images. On l'a assez vue, la ferme.

LE PRÉSIDENT :

Allez-y.

790 **Mme YOURIANNE PLANTE :**

Bonjour à vous ! C'est un plaisir de vous présenter le mémoire des Fermes Lufa aujourd'hui. Je vous fais une brève présentation des fermes Lufa qui est en fait la première serre commerciale sur un toit au monde, d'une superficie de 3 000 m². Cette serre-là permet
795 de nourrir 2 000 personnes par semaine, avec la production quotidienne de 1 000 livres de légumes. Donc on produit 1 000 livres de légumes par jour qui sont distribués dans 1 000 paniers par semaine. Et la construction de deux serres est prévue pour 2013.

Il existe un engouement irrévocable, vous le voyez, des Montréalais pour l'agriculture
800 urbaine et les Fermes Lufa travaillent à démontrer que ce type d'agriculture est bénéfique pour l'environnement des villes, la santé de leur population et qui plus est, ça peut s'avérer économiquement rentable, parce que les Fermes Lufa, c'est une entreprise.

Donc je vous présente nos trois recommandations qui ressortent de notre expérience
805 de producteur agricole urbain depuis un an et quatre... cinq mois maintenant. En fait, ils sont vraiment liés à la facilitation des fermes urbaines à grande échelle à Montréal.

Le premier volet, ça concerne la concertation des acteurs. Donc une plus grande
810 concertation des élus et des fonctionnaires municipaux et provinciaux faciliterait grandement le travail et la reconnaissance des entreprises agricoles urbaines. Je vous donne un petit exemple. Dans notre arrondissement Ahuntsic-Cartierville, la permission de construction une serre a nécessité une résolution au conseil d'arrondissement et ça a été toute une démarche de consultation, etc., et il faut recommencer ce processus à chaque fois qu'on change d'arrondissement présentement. Donc des directives et une position claire de la Ville de
815 Montréal quant à l'agriculture urbaine simplifierait grandement les procédures.

Donc les Fermes Lufa recommandent qu'il y ait une plus grande concertation des acteurs et des politiques municipales et provinciales concernant l'agriculture urbaine. Ça c'est notre première recommandation.

820

Ensuite, on passe au volet un peu plus monétaire mais qui est essentiel à la pérennité des fermes urbaines, de l'agriculture urbaine à l'échelle commerciale. Donc un programme de crédit de taxes pour les fermes urbaines pourrait être implanté à Montréal en vue d'encourager les investissements dans ce secteur qui est tout à fait innovant. Donc des fermes qui sont reconnues comme exploitant agricole par le MAPAQ pourraient bénéficier des mêmes crédits de taxes que les agriculteurs conventionnels. Il faut dire que les fermes urbaines comme les Fermes Lufa partagent le marché avec des agriculteurs qui bénéficient de crédit de taxes allant jusqu'à 70 %, selon les critères du MAPAQ et que pour une entreprise comme les Fermes Lufa, l'acquittement de ces taxes municipales, scolaires, etc., plombe les revenus. Donc on l'imagine.

825

830

Il faut dire tout de même qu'il y a un pas qui a été pris par l'administration municipale pour alléger ce fardeau cette année. Donc le crédit PR@M est maintenant accordé aux fermes urbaines. Ça, c'est un crédit pour les industries. Et on parle d'un crédit de cinq ans, donc un remboursement de taxes municipales d'une durée de cinq ans.

835

Donc ce qu'on demande, c'est que Montréal fasse preuve d'innovation et d'ouverture en implantant des programmes de crédit de taxes récurrents et permanents pour les fermes urbaines, donc pour compétitionner avec le secteur agricole plus conventionnel.

840

Ensuite, on reste dans la reconnaissance de l'agriculture urbaine. Donc reconnaître l'agriculture urbaine au même titre que l'agriculture rurale. Ça, on voit grand. On parle de beaucoup de travail, beaucoup de concertation entre autant des élus municipaux, provinciaux, etc., mais c'est un enjeu majeur pour l'avantage de l'agriculture urbaine que cette reconnaissance-là. Présentement, je vous parle de notre expérience, malgré le fait qu'on est reconnu auprès du MAPAQ comme exploitant agricole, parce qu'on fait plus de 5 000 \$ par

845

année de revenu de production, on n'a pas droit aux mêmes bénéfices que les agriculteurs ruraux.

850 Donc pour encourager l'établissement de ce type d'entreprise, c'est-à-dire, les fermes urbaines, on recommande d'instaurer un nouveau zonage de type agriculture urbaine commerciale à Montréal et dans d'autres villes du Québec et, au niveau provincial, le Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles pourrait aussi être amendé afin d'établir la reconnaissance complète du statut de producteur agricole aux fermes urbaines.
855 Donc ça, c'est dans notre monde idéal.

 Notre troisième recommandation, c'est que la reconnaissance du statut d'exploitant agricole soit accordée à part entière aux fermes urbaines et puis là, on positionnerait totalement le Québec comme pionnier de l'agriculture urbaine à l'échelle mondiale.

860 Donc pour nourrir une ville comme Montréal avec sa production alimentaire urbaine, une vision locale et provinciale cohérente et durable de l'agriculture urbaine est à développer. Et c'est ce qu'on fait aujourd'hui et ce que vous faites depuis des semaines déjà, et c'est avec un grand plaisir que les Fermes Lufa vont collaborer et soutenir les avancements publics et les politiques en ce sens. Je vous remercie beaucoup de votre attention.
865

LE PRÉSIDENT :

 Merci.

870 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

 Peut-être une première question. Vous avez parlé de reconnaissance, vous parlez de reconnaissance, on a entendu ce terme-là plusieurs fois au cours des consultations mais elle
875 ne semble pas exactement la même chose, la même signification dans la reconnaissance. Donc pour vous, au-delà de la question d'obtenir le statut exploitant agricole, est-ce qu'il y a d'autres choses qui favoriseraient la reconnaissance?

Mme YOURIANNE PLANTE :

880 Mais ça, ça serait l'ultime reconnaissance pour des fermes comme nous, d'être
reconnu au même titre, donc toute la reconnaissance serait là, parce que ça serait le fruit d'un
long travail, d'un long processus. On parle d'amender une loi au niveau provincial, donc il y
aurait eu une grande réflexion, puis beaucoup de volonté politique. Donc pour nous, la
reconnaissance que l'on cherche, parce que la reconnaissance des citoyens, je crois qu'on
885 l'obtient, on l'a, on en profite, on la chérit, si on veut, mais si on parle de la reconnaissance
politique au niveau des politiques publiques, c'est un autre domaine complètement. On est
encore dans les anciens carcans, les anciens modèles. On n'a pas de case sur le formulaire
du MAPAQ pour obtenir un crédit de taxes. On ne *fitte* pas – pardon de l'anglicisme – dans le
moule présentement au niveau surtout provincial.

890

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Au niveau de la distribution, c'est un choix de procéder par paniers ou c'est parce qu'il
y a des réglementations qui vous empêchent...

895

Mme YOURIANNE PLANTE :

C'est un choix tout à fait pour rendre les légumes accessibles au plus grand nombre.
On aurait pu dire, on fait affaire avec trois, quatre restaurants qui achètent la totalité de la
900 production. Mais en procédant par paniers, on rejoint plus de familles dans différents quartiers
de Montréal.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

905

Merci.

Mme YOURIANNE PLANTE :

Merci.

910 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

J'ai une question. Votre première recommandation qui touche davantage la concertation des acteurs et des politiques publiques, ainsi de suite, juste à titre d'idée, ça a touché combien de politiques ou de règlements lorsque vous avez procédé à votre demande au changement de règlement et tout ça?

Mme YOURIANNE PLANTE :

920 C'est municipal. Donc il faut premièrement sensibiliser les élus à ce qu'on fait, les rencontrer premièrement. Ensuite, soumettre le projet, puis passer en consultation publique pour obtenir une dérogation au règlement. Donc ça peut être trois, quatre rencontres, démarches. Présentement, on travaille avec la Ville de Laval pour une prochaine serre. Ce sont des urbanistes ouverts qui veulent que ça avance. Donc ça facilite grandement le processus. Mais dès qu'on change d'arrondissement, de ville, de quartier, il faut rencontrer les élus et les fonctionnaires pour expliquer le projet. Donc c'est un peu un travail de lobbying, c'est du face à face, puis ensuite, ça passe en conseil.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

930 On parle de combien de temps pour tout le processus à peu près? Des années, des mois, des semaines?

Mme YOURIANNE PLANTE :

935 On parle de... C'est certain que pour la première serre, ça a été plus long, c'était la première, il n'y avait pas de précédent. Donc là, on parle en termes de mois, de plusieurs

mois. Puis, présentement, on parle encore de mois finalement. Oui. Ça ne s'est pas raccourci. Ça s'est peut-être simplifié au niveau de l'explication du projet mais on parle de mois.

940 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

945

Votre troisième recommandation porte sur une reconnaissance du statut d'exploitant agricole à part entière. Je suis tenté de vous citer le rapport de l'UPA que j'ai lu ce matin, qui va être présenté ce soir et qui va dans le même sens et qui ajoute une petite nuance : « *Dans le cadre des projets d'agriculture urbaine de nature commerciale - parce qu'ils considèrent que c'est ce dont il s'agit - nous croyons que ces entreprises doivent bénéficier des mêmes avantages que tout producteur agricole. Elles doivent aussi répondre aux mêmes exigences liées au statut de producteur agricole et être soumises à l'ensemble des règles en vigueur.* » Ça vous va?

950

955 **Mme YOURIANNE PLANTE :**

On est absolument sur la même longueur d'ondes, oui.

LE PRÉSIDENT :

960

D'accord. Il y a des bénéfices mais il y a aussi des exigences.

Mme YOURIANNE PLANTE :

965

C'est que les exigences, on les remplit déjà toutes. Donc c'est très simple pour nous. Les exigences de vente pour 5 000 \$ et plus de produits, ça va. Puis au niveau des... En fait, on a notre statut de producteur agricole. On a notre numéro d'enregistrement auprès du

MAPAQ. C'est seulement au niveau du zonage : comme on est zoné industriel, on ne peut pas être considéré comme exploitant agricole à part entière.

970

LE PRÉSIDENT :

Donc le problème porte spécifiquement sur un zonage municipal et non pas sur le statut, sur l'activité principale de l'entreprise, ce qu'elle fait et les normes, les questions de traçabilité, etc.

975

Mme YOURIANNE PLANTE :

C'est ça. Parce qu'on remplit déjà les normes. Donc c'est vraiment, comme vous dites, au niveau du zonage.

980

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

985

Mme YOURIANNE PLANTE :

Il y a une contrainte pour accéder aux bénéfiques. Il faut être situé en zone rurale.

990

LE PRÉSIDENT :

Et chez vous, c'est zoné industriel, n'est-ce pas?

Mme YOURIANNE PLANTE :

995

Oui.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Je lisais ça, ce matin. Je me disais, il doit y avoir...

1000

Mme YOURIANNE PLANTE :

On est d'ailleurs membre de l'UPA.

1005

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

1010

Mme YOURIANNE PLANTE :

Merci à vous.

1015

LE PRÉSIDENT :

J'inviterais maintenant madame Mélanie Pouliot ou madame Sarah Girouard. Vous êtes là toutes les deux? Très bien. Bonjour ! On est un peu en avance, donc... Vous avez une présentation aussi visuelle?

1020

Mme MÉLANIE POULIOT :

Non.

1025

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

Mme SARAH GIROUARD :

Bonjour, Madame, Messieurs les commissaires !

1030 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour!

Mme SARAH GIROUARD :

1035

Avant de vous décliner les grandes lignes de notre mémoire, je voulais prendre quelques instants pour vous présenter brièvement qui nous sommes en tant que Forum jeunesse de l'île de Montréal. On est un organisme de concertation associé à la Conférence régionale des élus – la CRÉ de Montréal – qui a pour mission de représenter les organisations jeunesse de la région. Le conseil des jeunes représentants élus du Forum jeunesse est composé de 27 jeunes qui proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, arts et culture, environnement et sports et loisirs. Le Forum jeunesse coordonne des projets, défend les intérêts et porte la voix des jeunes âgés de 12 à 30 ans.

1040

1045 **Mme MÉLANIE POULIOT :**

Comme vous le voyez, on n'est pas des experts en agriculture urbaine, on ne travaille pas sur le terrain non plus mais c'est quand même quelque chose qui intéressait le Forum jeunesse, les membres du Forum jeunesse justement pour plusieurs raisons. C'est que souvent justement on se prononce sur des dossiers de l'aménagement de la Ville qui nous intéressent beaucoup parce que ça nous concerne, que le Forum jeunesse, souvent dans ses mémoires promeut une vision de la Ville, un aménagement intégré justement avec le tribunal, l'aménagement de quartier dense, avec des services de proximité, des lieux d'emplois, des écoles, tout ça, avec des espaces verts, tout ce qu'on appelle un peu maintenant la densification du territoire et tout ça. Et également, on croit que l'agriculture urbaine peut bien s'intégrer dans ce genre d'aménagement justement, qu'elle a sa place à ce niveau-là.

1050

1055

1060 Également, les membres du Forum jeunesse sont intéressés également par la place
de l'agriculture urbaine à Montréal parce qu'on a constaté, en parlant à plusieurs organismes
dans le domaine, que les jeunes sont très présents dans ce domaine-là, ce mouvement-là. Ils
sont nombreux à travers les différents projets, initiatives. Ils peuvent être à la fois des
formateurs de jeunes dans les écoles, des agriculteurs, des jeunes entrepreneurs – comme
justement, les Fermes Lufa, c'est un jeune qui a démarré cette entreprise-là – des bénévoles
dans les organismes comme Santropol et tout ça, qui est très axé sur les relations entre les
génération. Donc on voit que les jeunes contribuent beaucoup à l'effervescence de ce
1065 mouvement-là. On peut également parler des campus universitaires où il y a beaucoup de
choses qui se font à ce niveau-là.

1070 Pour nous, la question centrale par rapport à l'agriculture urbaine, c'est de savoir
comment la Ville de Montréal peut créer les conditions pour que les projets en agriculture
urbaine se déploient et deviennent une partie intégrante justement de l'aménagement de la
ville et également des habitudes de consommation de la population - on va préciser ça un peu
plus loin. Également, comment est-ce que la Ville peut assumer un rôle de facilitateur et
reprendre le rôle de leader qu'elle assumait à l'époque de la création des jardins
communautaires dans les années 70.

1075 À notre avis, la Ville doit continuer de soutenir des projets existants – il y a plein de
beaux exemples comme les jardins communautaires, les jardins collectifs, les initiatives des
organismes également – en plus de faciliter la mise en place de projets innovants et diversifiés
issus de la communauté et d'en faire la promotion pour qu'ils se multiplient.

1080 **Mme SARAH GIROUARD :**

1085 Donc à travers nos observations, nos consultations avec les organismes jeunesse, on
a observé un dynamisme très éloquent en agriculture urbaine à Montréal et on souhaite
soutenir, comme disait ma collègue, les initiatives dans ce domaine.

1090 L'apport de l'agriculture urbaine est indéniable pour Montréal, que ce soit d'un point de vue socioéconomique par le développement d'entreprises innovantes, par des occasions d'échanges entre les générations et les cultures et d'un point de vue environnemental également, bien sûr, par la réduction des distances parcourues pour le transport des aliments ou encore par la réduction des îlots de chaleur.

1095 Ces exemples très concrets se retrouvent à différents niveaux dans le mémoire que le Forum jeunesse a rédigé, axé sur trois volets : favoriser la consommation locale; intégrer l'agriculture urbaine à l'aménagement urbain; et soutenir le dynamisme des jeunes en agriculture urbaine.

1100 Le premier axe à être développé, c'est la consommation locale. On considère que l'accès à des aliments frais, de qualité, à des coûts abordables et produits dans un souci de protection de l'environnement sont les résultats directs de l'accroissement de la production agricole locale et urbaine. Il faut donner le choix à la population, en plus de simplifier l'accès à des aliments d'ici. Pour ce faire, voilà nos deux recommandations.

1105 De un : faciliter l'implantation de marchés de quartier saisonniers et des kiosques ambulants pour offrir à la population un meilleur accès à des aliments frais, de qualité et abordables. Et de deux : faire des représentations auprès du ministère – en fait, le MAPAQ – pour que soit créée une certification pour les aliments produits localement afin d'en favoriser la vente et de réduire les distances parcourues pour le transport.

1110 **Mme MÉLANIE POULIOT :**

1115 Donc je l'ai mentionné auparavant, en ce qui concerne l'agriculture et l'aménagement urbain, pour nous, c'est très important que ce soit une partie intégrante de l'aménagement de la ville pour créer des milieux de vie sains, entre autres pour la population. Selon nous, elle doit s'inscrire dans les principaux plans d'aménagement de la Ville pour soutenir à la fois des initiatives commerciales, sociales et citoyennes. On parle entre autres du Plan d'urbanisme qui va être soumis à la consultation bientôt.

1120 L'accès à des espaces pour cultiver, on le sait, c'est tout un défi à Montréal, de même
que la reconnaissance de l'agriculture urbaine comme un élément important du
développement urbain au même titre, par exemple, que le transport, les infrastructures. Donc
nous, quand on parle de reconnaissance – tout le monde a sûrement mentionné ce mot-là
pendant les consultations – mais dans ce volet-là, par rapport à l'aménagement urbain, c'est
d'une reconnaissance justement de l'aménagement urbain comme une composante
1125 importante de l'aménagement de la ville au même titre que le transport et l'aqueduc et tout ça.
C'est quelque chose d'intégré.

On a quelques recommandations à cet effet-là. Je vais en mentionner deux. En ce qui
concerne l'aménagement immobilier, ce serait d'imposer à tous les projets de développement
immobilier et industriel une réserve d'espace pour des projets en agriculture urbaine. La
1130 deuxième recommandation, ça serait d'imposer le verdissement de terrains vacants;
encourager pour ce faire l'option de conclure des contrats de location à court terme avec les
organismes et les agriculteurs urbains.

Mme SARAH GIROUARD :

1135 Puis, le dernier point de notre réflexion et non le moindre, selon les intérêts du Forum
jeunesse, c'est le rôle important des jeunes en agriculture urbaine à Montréal. On a relevé
l'importante contribution des jeunes dans ce domaine. Il n'y a pas de portrait quantifié exact
qui existe. Cependant, nos consultations avec les organismes nous ont permis de démontrer,
1140 en fait, qu'ils étaient très importants et très actifs dans ce milieu. Quand on parle de jeunes, je
répète, on parle de 12 à 30 ans, mais évidemment, il y a différents niveaux d'implication.

On a vu différents exemples, j'en citerai quelques-uns : le Santropol Roulant qui ont
des projets de sécurité alimentaire. Il y a des formateurs; en fait, il y a des jeunes qui sont
1145 formés en tant que formateurs et écoléaders grâce à Alternatives. Il y a des acteurs innovants
à travers les campus universitaires aussi beaucoup. Nous notons également la présence
grandissante de jeunes sensibilisés dans les écoles ou encore des jeunes entrepreneurs très
créatifs comme le cas des gens qui étaient ici précédemment, les Fermes Lufa.

1150 De manière concrète, pour soutenir et renforcer la participation active des jeunes, nous
avons deux recommandations : d'appuyer les projets éducatifs qui s'adressent aux jeunes et à
l'ensemble de la population. Par exemple, la création d'une brigade en agriculture urbaine
formée de jeunes dont le mandat serait de faire la promotion de l'agriculture urbaine et
d'encourager les initiatives citoyennes. Et ensuite, nous recommandons également d'intégrer
des activités en agriculture urbaine dans les camps de jour offerts par la Ville de Montréal.

1155

Mme MÉLANIE POULIOT :

1160 Enfin, pour appuyer les volets prioritaires du Forum jeunesse que sont la
consommation locale, l'aménagement urbain et le soutien aux initiatives des jeunes, selon
nous, la Ville de Montréal doit continuer de soutenir, premièrement, les initiatives qui existent
déjà, comme j'ai mentionné tantôt, comme les jardins accessibles à la population, les projets
en sécurité alimentaire, et également faciliter la mise en place de nouveaux projets issus de la
communauté.

1165 En fait, nous sommes conscients que la Ville ne peut pas prendre en charge tous les
volets de l'agriculture urbaine parce que justement, c'est assez vaste et ça implique autant un
volet commercial, sécurité alimentaire, et tout ça, mais que justement, son rôle, ce n'est pas
de prendre en charge tout ça mais c'est à travers sa réglementation, ses compétences, de
devenir un facilitateur justement auprès des organismes, des futurs entrepreneurs et tout ça.

1170

1175 Puis, également, qu'elle adopte une vision large de l'agriculture urbaine. Parce que,
bon, on voit que parfois, certaines personnes – là, je ne parle pas nécessairement de la Ville –
mais des fois, on associe l'agriculture urbaine plus à du loisir. Justement, on pense
automatiquement à un jardin communautaire mais des fois, ça ne va pas plus loin. Mais ça
peut être beaucoup plus que ça. Et puis, si les élus sont sensibilisés à ça, de chacun des
arrondissements, je pense que – ça, ça n'apparaît pas comme recommandation – mais ça, je
pense que c'en est une bonne, parce que nous, notre mémoire, on l'a adressé à des élus
entre autres, puis ils trouvaient ça intéressant parce que chacun a une compréhension, une
perception et une connaissance différente de l'agriculture urbaine. Déjà, ça peut être

1180 intéressant. Et puis, voilà. Merci de votre attention. Si vous avez des questions, ça va nous faire plaisir.

LE PRÉSIDENT :

1185 Merci, Mesdames. Questions?

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Peut-être que je laisserais mon collègue commencer.

1190

LE PRÉSIDENT :

Tu ne veux pas commencer?

1195

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Je peux commencer, avec plaisir.

Mme MÉLANIE POULIOT :

1200

Jusqu'à maintenant, c'était vous qui commenciez.

LE PRÉSIDENT :

1205

Aujourd'hui, je passe à droite.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

1210

J'ai plusieurs questions, je ne sais pas si j'aurai le temps de toutes les poser. Je laisserai mon président aborder.

LE PRÉSIDENT :

On a un peu de temps.

1215 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

1220 La première question, c'est le lien que vous faites entre l'implantation des marchés de quartier et l'accès à des aliments abordables. On s'est rendu compte, enfin par observation empirique, on a souvent l'impression que ce qui est produit localement, ce qui est produit bio, ce qui est disponible dans les marchés est plus cher que ce qui est souvent offert en épicerie; comment vous conciliez ces deux demandes-là?

Mme MÉLANIE POULIOT :

1225 En fait, je n'ai pas lu de recherche à cet effet. Je ne suis pas au courant de si ça a été vérifié ou non, si effectivement c'est plus cher. Mais nous, en fait, le but, c'est que ce soit dans les marchés de quartier ou en épicerie, c'est que ça soit abordable vraiment pour tous. Parce que justement, aussi il faut aussi faire en sorte que ça ne soit pas seulement que certaines familles, avec des revenus des fois plus élevés. On a l'impression que les marchés de quartier, des fois – pas l'impression mais beaucoup – ça rejoint ces familles-là, ces personnes-là. Puis, en même temps, il faut démocratiser, selon nous, l'accès à des aliments frais produits localement, en faisant en sorte qu'ils soient abordables vraiment pour tous. Que ce soit dans des marchés ou sinon, bon, on peut rêver, puis qu'il y ait beaucoup de production sur l'île ou en périmètre périurbain, bien, que ce soit aussi distribué largement dans les supermarchés qui là peut-être pourraient...

1235 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

1240 Donc votre recommandation, en fait, elle concerne l'accès plus que carrément l'implantation des marchés de quartier.

Mme MÉLANIE POULIOT :

Oui.

1245

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Deuxième chose qui m'a un petit peu étonnée. Je vois une différence de niveau entre vos recommandations sur les projets de développement immobilier, une réserve d'espace, vous dites « imposer une réserve d'espace » et lorsqu'on parle de projets d'agriculture urbaine dans les habitations à loyer modique, vous ajoutez la nuance de « lorsque possible ». Alors, j'aimerais savoir pourquoi dans votre tête il y a deux – en fait, ça ressemble à deux niveaux comme je le lis. Est-ce que c'est vraiment ça?

1250

Mme MÉLANIE POULIOT :

Ça serait à réfléchir justement.

1255

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

O.K. Ce n'était pas voulu...

1260

Mme MÉLANIE POULIOT :

Non, non. Quand même pas. Mais, en fait, on trouvait bien quand même, parce que dans les habitations à loyer modique, il y a déjà certains projets quand même, puis pour les développements immobiliers, on se disait qu'une réglementation, mais ça peut s'appliquer autant à toutes les habitations, finalement.

1265

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

1270

Aux deux types d'habitation. Et ma dernière question, c'est sur la question du verdissement des terrains vacants. Est-ce que vous référez à des terrains vacants qui seraient propriété de la Ville ou simplement tout terrain qui, à l'heure actuelle, ne serait pas exploité?

1275

Mme MÉLANIE POULIOT :

Ça serait tout terrain vacant, autant de la Ville que des promoteurs privés, qui pourraient donner un accès, s'ils savent que ça ne sera pas occupé ou exploité pour un certain nombre d'années.

1280

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

1285

Donc on pourrait avoir, à ce moment-là, des contrats de location à court terme avec des organismes. Est-ce que vous n'avez pas peur – nous on a vu dans notre tournée – que certains citoyens qui se retrouvent du jour au lendemain privés de leur terrain de jardinage ont un grand sentiment de dépossession. Vous n'avez pas peur que le fait qu'on soit dans des locations à court terme finalement ne favorise un certain désengagement des citoyens en ayant l'impression qu'ils ne pourront pas cultiver ce lopin-là, donc qu'ils n'ont pas à investir dans ce lopin-là?

1290

Mme MÉLANIE POULIOT :

1295

Dans ce cas-là, ça pourrait peut-être s'adresser plus à des activités lucratives ou à des organismes mais en même temps, en sachant très bien que c'est clair pour toutes les parties qu'admettons, c'est deux ans, c'est trois ans, après ça, c'est de voir pour eux si c'est possible ou réaliste d'envisager des cultures dans ce temps donné là. Mais plutôt, c'est que ça pourrait satisfaire peut-être certains organismes ou certaines entreprises qui n'ont pas accès à des terrains plutôt que pas du tout.

1300 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Très bonne idée. Merci.

1305 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

J'ai quelques questions. Merci pour votre présentation, elle est très intéressante. Vous parlez à la page 6 d'une certification pour les aliments produits localement; qu'est-ce que vous mettriez dans la certification? Si la Ville veut parler d'une certification, ça serait quoi pour eux? C'est quoi le sens de cette certification-là? Et qu'est-ce qui est local? À partir de quand c'est local, c'est un produit local, produit à Laval, produit au sud de Montréal? Est-ce qu'on est dans le local ou non?

1310 **Mme MÉLANIE POULIOT :**

1315 Nous, on s'est posé la question justement qu'est-ce qui était un produit local. On a eu plein de débats là-dessus. Mais parce que nous, ce qu'on croit, c'est que ça pourrait inclure aussi le périurbain, en fait, les fermes à proximité de la ville mais que leur production est tournée vers la ville. Donc même si c'est à Laval ou que c'est un peu en périphérie, il reste que le transport, le temps de transport et l'énergie dépensée et tout ça est quand même moindre que si ça venait d'une région plus éloignée ou d'un autre pays. Donc il y a quand même... Il faudrait établir un périmètre de « local » pour que tout le monde s'entende.

1320
1325 Quand on parle de réglementation, c'est des choses qu'il faut faire. Sinon, cette réglementation-là, ça serait vraiment pour que – Parce que pour nous, c'est super important que les gens aient le choix et sachent également ce qu'ils consomment, ce qui n'est pas toujours le cas. Et donc c'est soit dans un supermarché ou dans un marché, de vraiment désigné. Puis, après ça, bon, avec les critères qui vont avec chacune des certifications.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

1330 Donc la certification est en lien surtout avec la distance et le sol et non avec autre chose?

Mme MÉLANIE POULIOT :

1335 Bien, ça pourrait être également avec une qualité par rapport à la production. Bon, on n'a pas réfléchi à tous les critères mais certainement des critères environnementaux, des critères de qualité. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

1340 Si tu permets juste là-dessus, c'est que ce terme de « production locale » ou « produit à Montréal » est venu à quelques reprises comme étant un élément de valorisation de l'activité de production à Montréal. Et c'est pour ça qu'on s'intéresse beaucoup au territoire auquel il s'applique et en même temps, sa signification pour les gens qui verraient apparaître sur leurs
1345 concombres « produit à Montréal » ou « production locale », ça veut dire quoi, en fait. L'idée apparaît intéressante comme motivation de développement de l'agriculture. Il faut juste voir jusqu'où est-ce que ça va et comment elle peut être comprise et perçue de manière assez uniforme par les gens qui liront ça en quelque part sur le contenant.

1350 **Mme MÉLANIE POULIOT :**

 Ça peut être complexe, puis ça peut être très politique aussi. Voilà.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

1355 Ma deuxième question – et je sais que vous avez glissé un mot sur la participation des jeunes, justement on a remarqué cette participation-là, l'implication des jeunes à faire valoir leurs opinions concernant l'agriculture urbaine – j'ai le goût de vous dire vous-mêmes,

1360 pourquoi ça vous intéresse ce sujet-là? On n'a pas encore regardé ou touché la signification de cette grande mobilisation des jeunes, ne serait-ce que, est-ce que c'est pour requalifier la ville, ramener la nature à la ville, réappropriation de la nature, du sol? Alors, vous, ça serait quoi?

Mme SARAH GIROUARD :

1365 Je pense qu'il y a quelque chose qui se passe en ce moment justement que les gens ont envie de vivre dans un environnement plus vert, plus humain. Bon, ça fait cliché de le dire encore parce qu'on a parlé des grands chantiers du ministère des Transports, mais moins béton, pistes cyclables et tout ça. Puis, des études aussi qui ont été réalisées au niveau
1370 international, des sondages sur le développement durable auprès des jeunes, puis justement qui faisaient ressortir que dans plusieurs pays, dont le Canada et les États-Unis, les jeunes étaient très – avaient développé une bonne conscience environnementale, étaient préoccupés par leur environnement, par ce qu'ils mangeaient. Où est-ce que c'est produit? Est-ce que c'est produit équitablement? Dans quel pays? Est-ce qu'il y a des enfants qui travaillent dans
1375 la mine? Et ainsi de suite.

Bon. Là je ne peux pas généraliser mais il y a quand même des groupes de jeunes qui sont très intéressés par ça. Je pense que ça s'inscrit un peu dans cette mouvance-là. Puis, en même temps, je crois que ça va perdurer parce que de plus en plus, les enfants dans les
1380 écoles primaires, secondaires, reçoivent beaucoup d'éducation allant avec l'environnement, puis souvent, c'est eux-mêmes qui font la leçon à leurs parents par rapport à la gestion de l'eau, à la consommation et tout ça.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

1385 C'est une question de valeur, finalement, plus qu'autre chose.

Mme MÉLANIE POULIOT :

Oui. Je le désignerais comme ça.

1390

Mme SARAH GIROUARD :

C'est qu'aussi, on évolue dans une situation où c'est davantage facile de s'informer sur tout. On a accès à beaucoup d'informations sur ce que l'on mange, sur ce que l'on est, sur ce que l'on deviendra. Les préoccupations sur la santé sont très grandes. J'ai participé aux consultations sur les ondes cellulaires récemment. On souhaite savoir qu'est-ce qui se passe autour de nous, puis je pense que la meilleure façon de le faire, c'est d'en faire partie. Donc faire attention à ce que l'on produit, à ce que l'on mange, c'est une très bonne façon de commencer. Puis, ça touche énormément les jeunes effectivement parce qu'on manipule les technologies de l'information, on est au fait de tout ça. Donc c'est sûr que ça a un effet d'entraînement.

1395

1400

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Justement là-dessus, c'est parce que c'est des jeunes en milieu urbain. Est-ce que je me trompe?

1405

Mme SARAH GIROUARD :

Par rapport à quoi?

1410

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Par rapport à l'agriculture urbaine? Autrement dit, on a déjà entendu des discours ou des rapports des jeunes en milieu rural où c'est difficile le rapport à l'agriculture. Mais en milieu urbain, ce que vous dites, c'est une valeur qui est valorisée ou qui est mise de l'avant.

1415

Mme SARAH GIROUARD :

1420 Probablement que c'est la volonté de vouloir se rapprocher de ce qui est loin de nous. Je pense qu'il y a vraiment énormément de jeunes qui vivent en ville; il y en a qui ne comprennent même pas que la campagne existe. Donc de voir une espèce d'ouverture par rapport à ça et de l'introduire dans son contexte de quotidien, en fait, je pense que ça serait vraiment un bon point de départ.

1425

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Merci.

1430

LE PRÉSIDENT :

J'aurais une petite question sur votre proposition « d'assouplissement de la réglementation pour faire place à des initiatives variées. » On entend deux approches sur la réglementation : des besoins de clarifier et d'uniformiser la réglementation d'un arrondissement à l'autre, etc., parce que c'est très compliqué, de façon à ce que les règles soient claires et les mêmes pour tout le monde. Et là, on aimerait que « la Ville facilite des initiatives variées avec une application souple. » J'aimerais voir où est-ce que vous vous situez face à la réglementation, face à ces deux possibilités-là? Une réglementation claire, uniforme, que tout le monde connaît et peut suivre, sans trop se poser de questions. On a entendu souvent la difficulté de ne pas savoir ce qui est permis et pas permis. Mais d'autre part, ce que vous annoncez ici est un peu dans une réglementation souple pour des situations variées. Donc où est-ce que vous vous situez un peu sur la réglementation?

1435

1440

Mme MÉLANIE POULIOT :

1445

Bien, je dirais plutôt au niveau d'une certaine souplesse justement, qu'il n'y ait pas de... C'est important qu'il y ait des règles claires. Ça, c'est certain. Puis, après ça, par rapport aux arrondissements, bien, tout dossier qui doit être mené auprès de la Ville, c'est la même

1450 chose, autant en culture, ceux qui veulent faire des projets en culture, peu importe. Alors là, c'est toute une révision de la structure de la Ville qui serait à faire pour tous les services, pour toutes les réglementations. Ça, c'est un autre débat.

1455 Et sinon, nous, ça serait au niveau de la souplesse, dans le sens que la Ville ne doit pas être un empêchement de développement – ça ne se dit pas là – mais je disais « facilitateur ». C'est dans ce sens-là. C'est-à-dire que souvent, il y a des projets qui vont avoir un peu des bâtons dans les roues à cause de questions de réglementation. Après ça, on le sait, est-ce que c'est changé, les réglementations? Et tout ça. Ça peut être long. Ça peut être laborieux. Ce n'est pas tout le monde qui est d'accord. Bon. C'est plutôt de faciliter à ce niveau-là pour pas justement que, je ne sais pas, des Fermes Lufa ou d'autres projets comme ça ou des
1460 organismes qui utilisent des toits pour faire des projets en sécurité alimentaire ne soient pas bloqués dans leurs actions, ce qui est le cas en ce moment. Puis, d'évoluer aussi. D'évoluer avec ce qui se passe.

1465 Puis, on le présentait un peu aussi dans l'optique du graphique d'Éric Duchemin quand on parle d'initiatives variées et diversifiées, qui abordait plusieurs aspects de l'agriculture urbaine. Puis quand on parlait d'une vision large, c'était un peu ça aussi, tous les spectres sont couverts.

LE PRÉSIDENT :

1470 On nous a aussi dit que certaines réglementations étaient nettement désuètes et qu'il fallait les revoir au-delà de les rendre claires.

Mme MÉLANIE POULIOT :

1475 C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Mesdames.

1480

Mme MÉLANIE POULIOT :

Merci.

1485

Mme SARAH GIROUARD :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1490

J'inviterais maintenant le Dr Louis Drouin. Bonjour !

Dr LOUIS DROUIN :

1495

Bonjour ! Je me présente, je suis responsable du secteur environnement urbain et santé à la Direction de la santé publique. Donc on est rattaché à l'Agence de la santé et des services sociaux. Et on va vous présenter très brièvement l'objet du mémoire. J'avais déjà présenté avec madame Louise Roy récemment, lors d'un colloque au Palais des congrès, les principaux enjeux alimentaires que notre Direction de la santé publique a documentés depuis les dernières années, notamment concernant l'incidence de l'insécurité alimentaire. Vous avez les chiffres dans le mémoire. C'est 17 % de la population qui souffre d'insécurité alimentaire. Le coût minimum du panier de provisions nutritif augmente. Donc ce qu'on comprime d'abord, c'est l'alimentation, puis ensuite le logement, si on peut. Le logement est incompressible et ça augmente au détriment de la sécurité alimentaire.

1500

1505

Concernant la consommation d'aliments santé – là, je suis accompagné de madame Lise Bertrand qui est juste en arrière de moi, qui est nutritionniste, et Monique Beausoleil,

1510 toxicologue – vous avez vu la cartographie où on a à peu près 40 % des citoyens Montréalais qui ont accès à distance de marche de moins de 500 mètres à des aliments, fruits et légumes frais. Donc 40 %, on a tout un chemin à suivre. Et c'est beaucoup plus concentré dans les milieux défavorisés.

1515 Également, concernant la consommation spécifiquement, à peine 30 % de la population s'alimente avec cinq portions par jour de fruits et légumes frais. Donc on a encore du chemin à suivre là-dessus. Et vous êtes sans nul doute au courant que Montréal ne fait pas exception. L'épidémie d'embonpoint et d'obésité est en pleine croissance dans tous les pays développés et même sous-développés, à cause notamment de l'inactivité physique et d'une alimentation qui ressemble plus à la malbouffe que ce qu'on veut produire en agriculture urbaine. À Montréal, c'est 44 % d'obésité et d'embonpoint, ce qui est beaucoup, chez la population adulte. Donc ça a augmenté significativement depuis les 20 dernières années.

1525 Donc, évidemment, compte tenu de tous ces chiffres-là, on a commencé à développer un programme en soutien, en sécurité alimentaire. On a quatorze initiatives que nous soutenons dans les quartiers les plus défavorisés, dont entre autres plusieurs des initiatives incluent la création de marché public et de toute activité qui peut rapprocher le citoyen d'une alimentation en fruits et légumes frais, sains, pour les personnes les plus défavorisées.

1530 Notre premier constat, c'est qu'il va falloir qu'on définisse, votre commission, qu'est-ce qu'on entend par agriculture urbaine? Pour nous, ce n'est pas seulement une activité maraîchère. Et on a repris une définition qui vient de 1994, monsieur Egziabher, et on pense que c'est plus que la production maraîchère. Ça peut comprendre aussi la production de fruits, d'herbes, de fleurs, de champignons, l'élevage de porc, de cochon d'Inde, de chèvre et de volaille, d'aquaculture et d'apiculture et même d'activités de production forestière. Ça peut comprendre autant la production que la transformation, la vente et la mise en marché.

1535 Lorsqu'on parle plus spécifiquement d'agriculture urbaine et de santé – je pense qu'on vous l'a mentionné à moult reprises – c'est la question de l'accessibilité, à un coût abordable. On a la question du verdissement avec la question de la lutte aux îlots de chaleur.

1540 L'importance de l'activité physique. Si on pense à un jardin communautaire, les gens sont très physiquement actifs. On vous a donné des chiffres qui fait que les gens bougent plus et c'est excellent pour leur bonne forme. Ça contribue aussi par des activités conviviales et sociales à améliorer la santé mentale. Ça contribue à revitaliser les quartiers, améliorer les conséquences.

1545 Donc évidemment, il faut situer l'agriculture urbaine dans une des composantes du système alimentaire et il est important d'inscrire toute la question de l'agriculture urbaine dans le plan de développement. Vous êtes au courant que la CRÉ a initié une activité qui est de doter Montréal d'ici l'automne 2013 d'un Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable dans la collectivité montréalaise. Cette opération est menée par la CRÉ et
1550 au courant de l'automne, il va y avoir une réflexion par thème, donc il y a six thématiques qui sont identifiées dans le système alimentaire : donc la question de l'agriculture urbaine et périurbaine; les pratiques durables de production agricole; les infrastructures locales et régionales de transformation et de distribution des aliments; la sécurité alimentaire des communautés; la saine alimentation; la réduction du gaspillage. Pour chacun des thèmes, il y
1555 a des ateliers.

Le comité qui a été mis en place est composé de 24 représentants des secteurs environnementaux, sociaux, communautaires, privés et institutionnels. Donc on a tout le monde qui est autour de ça. C'est évident que la question de – si on prend agriculture urbaine et périurbaine, il va falloir s'entendre sur une définition, puis ce qu'on entend.
1560

Donc, évidemment, notre recommandation, parce qu'on ne peut pas aller dans le détail compte tenu que c'est une réflexion qui débute, qu'une vision partagée de l'agriculture urbaine soit intégrée. Et on pense que le Plan de développement d'un système alimentaire est l'endroit où les différents partenaires pourraient s'entendre sur cette définition.
1565

L'autre élément important : qui mène qui? Ou qui mène quoi? Il y a beaucoup de responsabilités, comme vous le savez, qui tombent au niveau de la Ville de Montréal, que ça soit au niveau du zonage, des pratiques règlementaires, des programmes comme on

1570 mentionnait tout à l'heure qui pourraient inciter une agriculture urbaine. Donc il y a une
gouvernance montréalaise à l'échelle de la ville centrale et/ou de l'arrondissement. Il y a une
gouvernance également métropolitaine compte tenu des enjeux périurbains, puis de favoriser
les circuits courts entre les producteurs et le marché de consommateurs qui est à 1.9 million à
Montréal. Donc on a 1.9 million de consommateurs potentiels de produits locaux.

1575 L'importance d'établir ou de définir une cohabitation harmonieuse entre, d'une part, les
activités agricoles et les autres fonctions urbaines. Donc évidemment, on pense au zonage.
On pense aux pratiques qui ont été établies aux États-Unis. Si vous avez assisté à la
présentation de monsieur Morales, donc il y a des enjeux au niveau du zonage, surtout si on
1580 se lance aussi en élevage d'animaux de ferme en milieu urbain. Il y a des exemples qui ont
été réalisés. Donc il faut penser à ça.

Il faut penser aussi à informer les citoyens des opportunités des différents
programmes, s'ils se mettent à émerger. Et évidemment il va falloir faire une adéquation entre
1585 le cadre réglementaire qui existe actuellement pour le volet, je dirais, commercial – c'est très
réglementé – versus le volet agriculture urbaine non commerciale.

Un autre exemple. Monsieur Morales mentionnait que lorsqu'on a une production,
mettons, faite par un privé de 25 000 \$ ou plus, c'est là que la réglementation s'applique. En
1590 bas de 25 000 \$, comme à Kansas City, il n'y a aucune réglementation. C'est laissé au
producteur lui-même. Donc c'est des règles du jeu qu'il va falloir bien établir et évidemment,
ces règles du jeu là devront s'établir dans le cadre d'une gouvernance bien définie.

Première recommandation. Évidemment, on est pour l'agriculture urbaine. On est pour
1595 son développement compte tenu des impacts santé publique bénéfiques et positifs. Donc
évidemment, afin d'optimiser le potentiel maraîcher montréalais, on veut à la fois maintenir et
protéger les espaces déjà dédiés, mais on veut augmenter également les espaces à cultiver,
surtout en milieu défavorisé. Donc on pense qu'on aurait des gains santé significatifs.

1600 Évidemment, on pourrait proposer – en fait, c'est des suggestions – l'introduction de
balises d'urbanisme sur l'affectation. Donc lors des nouvelles constructions, ce qu'on vient de
mentionner, de promouvoir l'utilisation d'espaces publics et institutionnels. On a déjà à la DSP
un petit projet d'agriculture urbaine pour les employés, mais je crois qu'à ce niveau-là, on peut
en faire la promotion. On peut penser de reprendre les stationnements et les transformer,
1605 surtout stationnements qui ne servent plus ou moins, en espaces verts. Et d'augmenter les
terres agricoles existantes pour en faire une exploitation concernant l'agriculture urbaine.

Évidemment, qui dit nouvelles pratiques, dit transfert des connaissances et
évidemment, l'organisme qui en serait tenu responsable pourrait offrir une formation et un
1610 soutien technique. Et lorsqu'on parle d'encadrer les pratiques de culture sur les toits, on pense
aux toits verts. On a l'exemple de la Ville de Toronto qui a élaboré une politique pour soutenir
l'encadrement des pratiques en agriculture urbaine au niveau des toits verts avec même un
programme de subvention. Donc il y a énormément de choses qui existent à droite et à
gauche. Il faut strictement s'en inspirer. Mais on voit que dans ces pratiques-là, la Ville a un
1615 rôle qui est, à notre avis, crucial.

Évidemment, si on décide d'utiliser des espaces vacants, il ne faut jamais oublier que
Montréal a assisté à un développement industriel important. Donc on a beaucoup de terrains
vacants, des *brown fields* et si on décide d'y intégrer l'agriculture urbaine, il va falloir tenir
1620 compte de la problématique des sols contaminés. J'ai madame Beausoleil avec moi qui
pourrait vous donner beaucoup plus l'orientation qu'on propose dans notre mémoire. Comme
vous le savez, on a une politique, une réglementation au Québec concernant les sols
contaminés, qui sont gérés par le MDDEP auquel la santé publique participe. On a des critères
de contamination : A, B, C, concernant les sols.

1625 La Ville de Montréal a eu cette préoccupation-là dans les années 2006-2009, c'est-à-
dire qu'on avait décidé de laisser aller 80 jardins communautaires mais on n'avait pas pris la
peine de regarder si ces sols-là étaient contaminés ou pas. Madame Beausoleil, avec la Ville,
a émis 80 avis sur les 80 terrains. Ils ont été tous caractérisés et on a eu 20 avis défavorables,

1630 donc 9 jardins complets qui ont dû être fermés. En tout cas, toutes sortes de choses, Monique va vous en parler tout à l'heure.

1635 Donc évidemment, il faut être prudent lorsqu'on décide d'ouvrir l'agriculture sur des sols à Montréal. On n'a aucune idée. Il faut avoir l'historique, puis il faut décider. Nous, ce qu'on propose, c'est d'aller vers le critère A : sols propres, pour permettre l'agriculture; si ce n'est pas possible, bien, c'est la membrane, puis les bacs.

1640 Concernant l'apiculture, je pense qu'il faut reconnaître – et vous avez probablement la littérature – l'importance des abeilles pour la pollinisation, ce qui a pour conséquence d'augmenter la productivité des jardins urbains et directement la biodiversité. Pourquoi distinguer l'abeille de la guêpe? Il y en a une qui pique; l'autre pique rarement. La guêpe pique parce que les gens ont peur des piqûres, donc c'est la guêpe qui pique. Ce qu'on pense, c'est l'abeille, qui, elle, lorsqu'on ne la dérange pas, elle pique rarement.

1645 Donc ce qu'on recommande, c'est de soutenir et encadrer l'apiculture à Montréal. Donc tout en s'inspirant des expériences des grandes villes qui pratiquent l'apiculture. Il faut connaître les emplacements des ruches. Il faut former les apiculteurs, élaborer des mesures de sécurité de premiers soins et surveiller les incidents, s'il y a lieu, liés aux piqûres.

1650 Concernant l'élevage d'animaux de ferme, dans notre mémoire, vous avez une annexe qui a été préparée par la DSP avec les gens du MAPAQ. C'est clair que quand on parle d'animaux de ferme, on a des considérations de santé publique. Donc des animaux d'apparence saine peuvent excréter des microorganismes, les transmettre aux personnes. Et il faut aussi s'assurer de la santé et du bien-être des animaux et des conditions de garde. Et il y a des enjeux de protection de l'environnement, notamment concernant les modalités d'élimination des fumiers.

1660 Donc évidemment, si jamais la Ville décide d'aller vers cet aspect-là, qui d'ailleurs a été aussi développé dans certaines villes, il faut encadrer les pratiques en termes d'hygiène. Donc ce qu'on recommande, c'est avec les partenaires concernés, analyser l'ensemble des

éléments à considérer avant d'autoriser l'élevage d'animaux en milieu urbain; pertinence et faisabilité des risques dans le respect des bonnes pratiques des lois et des règlements qui existent et ça, avec le MAPAQ. Et ça pourrait débiter avec, par exemple, des projets pilotes, une fois qu'on aurait bien encadré les pratiques en fonction des lois et règlements existants.

1665

Si vous avez des questions sur les sols, on a une approche suggérée. Voulez-vous qu'on vous la présente, concernant les sols contaminés?

LE PRÉSIDENT :

1670

On a encore quatre à cinq minutes.

Dr LOUIS DROUIN :

1675

J'en ai assez. Veux-tu présenter?

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

1680

Il existe déjà la réglementation pour la réutilisation des terrains pour une autre vocation. Elle est sous la juridiction du ministère de l'Environnement et la réutilisation des terrains est très encadrée au Québec. Soit on décontamine les sols quand on veut les réutiliser, par exemple, pour usage résidentiel jusqu'à ce que les niveaux dans le sol ne dépassent pas le critère résidentiel qui est le critère B; ou alors, il est possible de laisser en place une partie de la contamination en faisant une analyse de risques à la santé, à l'environnement et à l'eau souterraine.

1685

1690

Alors, tous les développements actuels, que ce soit au niveau industriel, résidentiel sur l'île ou à la Ville de Montréal, font souvent face à des problèmes de contamination des sols et sont gérés comme ça. Il y a toute une démarche au niveau du promoteur pour réutiliser les terrains, qui consiste à faire une évaluation de l'historique, à faire une caractérisation des sols et éventuellement la réhabilitation des terrains. C'est une démarche qui est complexe, une

démarche qui coûte beaucoup d'argent et, dans ce cadre-là, c'est sûr que si on veut utiliser des terrains disponibles et que ce sont des citoyens, des groupes de citoyens qui veulent le réutiliser dans un cadre non commercial, une telle approche est impensable. Probablement qu'ils vont dépenser des dizaines de milliers de dollars juste pour faire la caractérisation pour probablement se rendre compte que les sols sont contaminés et, à ce moment-là, n'ont pas l'argent pour le décontaminer. Alors, ce n'est pas une approche qu'on favorise.

1695

Ce à quoi on a pensé, et on a validé informellement auprès du ministère de l'Environnement et auprès des personnes qui sont de la Direction de l'environnement de la Ville de Montréal au niveau des sols, donc ça ne veut pas dire qu'ils appuient officiellement notre approche mais on les a consultés de façon à ce qu'on puisse le faire de la meilleure façon possible, c'est une approche qui est suggérée pour aménager temporairement un jardin sur des terrains qui deviendraient disponibles et pour lesquels on ne connaîtrait pas la contamination des sols.

1700

1705

On a mis « temporairement » parce que s'il s'agit d'aménagement permanent, à ce moment-là, il faut vraiment passer au niveau de la réglementation du ministère parce qu'il y a des obligations qui doivent être respectées avant de transformer le terrain.

1710

Mais au niveau temporaire, ce qu'on suggère c'est qu'au départ, les groupes de citoyens, les organismes devraient s'assurer que le terrain n'a pas supporté une activité industrielle lourde pour laquelle, on le sait déjà, donc il n'est pas approprié de choisir une cour de triage, une ancienne station-service pour aménager un jardin pour les citoyens ou les groupes.

1715

Par la suite, ce qui serait important, c'est que ces groupes-là – on va les appeler les groupes – s'informent de l'historique du terrain. Alors, on ne peut pas penser à une étude en bonne et due forme mais déjà, il existe des sources d'information, comme l'inventaire des terrains contaminés du ministère de l'Environnement, un inventaire aussi au niveau de la Ville de Montréal qui est facilement accessible par internet. Ces inventaires-là ne comprennent pas tous les terrains contaminés, loin de là. Ce sont les terrains qui ont été portés à la

1720

connaissance des organismes. Déjà, si vous avez une information là, ça peut être utile pour les groupes de citoyens.

1725

Lorsqu'il y a eu l'étude au niveau des jardins communautaires, les propriétaires des terrains qui étaient généralement la Ville et les résidents qui restaient à proximité avaient beaucoup d'information au niveau historique et étaient capables de dire qu'il y a 20 ans, il y a 30 ans, il y a 40 ans, il y avait telle activité sur le terrain ou autour, qui permettait de donner des informations. C'est une source d'information. Par la suite, l'aspect visuel, olfactif aussi, la présence de débris dans le sol, on a déjà une indication que c'est probablement un terrain contaminé.

1730

À partir de ces informations-là, les groupes de citoyens pourraient à ce moment-là se dire : « Est-ce que le terrain semble contaminé? Si oui, ça nous apparaît contaminé. » L'important, c'est que si on veut faire de l'agriculture sur ce terrain-là, il faut isoler les plantes du sol qui semble contaminé et pour ce faire, il faut absolument à ce moment-là mettre une géomembrane, qui est un plastique entre les sols potentiellement contaminés et les sols propres qui vont être utilisés pour faire notre agriculture. Et ça peut être cultivé dans des bacs ou ça peut être cultivé directement sur le terrain en mettant la membrane et en ajoutant des sols propres, plus petits que le critère A du ministère. Il faut faire attention parce que la géomembrane, c'est un plastique et il faut un drainage si on ne veut pas avoir un jardin qui devienne à ce moment-là un marécage.

1735

1740

Si le terrain ne semble pas contaminé mais qu'on ne peut pas le démontrer parce qu'on n'a pas de tests de sols qui ont été faits, à ce moment-là, ce qu'on suggère, c'est de prendre la même approche mais au lieu d'utiliser une membrane, d'utiliser un géotextile qui va faire en sorte qu'on va isoler les sols et aussi qui va faire que la majorité des racines des plantes vont être cultivées dans des sols propres.

1745

1750

Finalement, ce qu'on indique, c'est que si jamais il y a un doute, il est préférable de faire affaire avec la géomembrane, si on n'est pas sûr. Ce qui est important, c'est qu'il y a 30 ans, il y a 40 ans, on a commencé un programme de jardins communautaires et il a été fait

1755 avec les connaissances du temps et avec l'absence de réglementation qui était à l'époque, on a mis en place un programme très intéressant mais il a fallu dans les années 2000 revoir tout ça et ça a coûté beaucoup d'argent et ça a été très difficile pour l'ensemble des jardiniers dans 3 des 20 communautaires. Donc il s'agit de faire attention de ne pas refaire la même chose.

1760 Donc c'est une approche qu'on propose. Ce serait intéressant que les gens tant de la Ville que les citoyens puissent en débattre. Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

1765 On n'a plus de temps pour des questions. C'était fort intéressant. J'aurais été tenté de vous en poser une, c'est à mon tour. On nous a mentionné les risques associés aux bacs qui, avec le temps, se dégradent, des bacs de plastique qui servent à faire de la culture. Donc on a dit que certains de ces bacs se dégradent avec le temps et pourraient éventuellement libérer des substances – j'allais dire des substances chimiques, c'est évident – je ne suis pas capable de les qualifier à risque ou non, mais on nous a mentionné cette problématique-là des bacs.

1770

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

1775 Écoutez, c'est la première fois que j'en entends parler. Généralement, ce que les gens vont faire, ils vont faire surtout des bacs avec du bois, non traité naturellement. Au niveau du plastique, il s'agirait de voir. C'est sûr qu'on peut avoir du PVC, puis il va y avoir des produits chlorés qui peuvent être dégradés. Jusqu'à quel point ces produits chlorés puissent aller dans la terre, puis après ça, contaminer les légumes? Il ne faut pas oublier non plus que ces plastiques-là sont utilisées souvent pour faire cuire, entreposer nos aliments. Il y a peut-être quelque chose à aller chercher là. S'il y a des questionnements dans ce sens-là, on peut peut-être aller voir plus loin, mais d'emblée, on ne se trouve pas du tout dans une situation comme avec du bois traité. On n'est pas du tout à la même place.

1780

LE PRÉSIDENT :

Donc à date, ce n'est pas une situation à laquelle vous avez été confrontés?

1785

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Non.

1790

LE PRÉSIDENT :

Des questions ont été soulevées là-dessus.

1795

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

Pas du tout.

LE PRÉSIDENT :

1800

Bon, je ne me rappelle pas où est-ce qu'on a entendu ça, mais...

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

À Rivière-des-Prairies.

1805

LE PRÉSIDENT :

À Rivière-des-Prairies? En quelque part, on nous a mentionné cette idée-là.

Mme MONIQUE BEAUSOLEIL :

1810

Et ce serait intéressant juste qu'on puisse regarder d'où venait l'information, s'il y avait eu des études qui ont été faites pour démontrer ça, ça pourrait être intéressant.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

1815

C'était dans le Sud-Ouest. C'était une inquiétude plutôt.

LE PRÉSIDENT :

1820

Au point où on prévoyait remplacer les bacs après une durée de vie de cinq ans, je pense, qu'on nous avait mentionné, ce qui nous paraissait très court pour des plastiques qui mettent des millénaires à se décontaminer ou à disparaître dans l'environnement. Merci beaucoup de votre présentation. Donc on va faire une pause, une brève pause et on reprend avec – trois minutes de retard, ce n'est pas si mal.

1825

PAUSE... REPRISE

LE PRÉSIDENT :

1830

S'il vous plaît. Bonjour !

M. JUAN RAMON LOPEZ :

1835

Bonjour, les Commissaires, Monsieur le président ! J'ai fait un mémoire sur l'agriculture urbaine. Je peux commencer?

LE PRÉSIDENT :

Oui, je vous en prie.

1840 **M. JUAN RAMON LOPEZ :**

1845 Mon nom, c'est Juan Ramon Lopez. En français, Jean-Raymond. Je suis de descendance espagnole. Je suis arrivé ici quand j'étais tout jeune. Je me représente moi-même. Je suis membre de CRAPAUD - Collectif de recherche en aménagement paysager et agriculture urbaine durable. J'apprends et je fais un peu de travail avec eux, quand je peux, mais je ne parle pas en leur nom.

1850 J'ai été en affaires à temps partiel dans les années 90. Mon métier est celui de machiniste en usinage. J'ai aussi été assembleur. Maintenant, je suis magasinier. J'ai quelques études en différents domaines : technique mécanique, évidemment, administration et quelques autres sujets. J'espère recommencer en affaires bientôt, cette fois-ci en agriculture urbaine.

1855 Mon intérêt porté au projet d'agriculture urbaine. Puisqu'on vit dans une société marchande, mon intérêt n'est pas seulement pour l'environnement mais pour mettre de l'avant un produit qui sauve de l'espace et qui servira à faire pousser des plantes chez-soi et dans les entreprises. Ça inclut aussi les fermes. Mon intérêt pour les affaires date depuis longtemps. Mon grand-père était en affaires mais dans ma famille, je suis le seul qui veut être à mon compte. Mon idéal, ce n'est pas *The sky's the limit*, c'est-à-dire de faire de l'argent à l'infini, comme on enseigne des fois à l'école, mais plutôt d'amener un produit à la population qui va faire du bien à tout le monde ainsi qu'à l'environnement. C'est-à-dire, un plus, un coup de pousse à l'agriculture urbaine, redonner à l'environnement un peu de ce qu'on lui a pris.

1865 Je ne crois pas qu'il y ait une grosse fortune à faire dans ce marché, surtout si on compare avec d'autres nouvelles industries. Ex : l'internet, les ressources minières, si on trouve les ressources. Il y a d'autres industries où ce qu'il y a plus d'argent à faire. Et surtout vite.

1870 J'ai une invention qui est en train de se faire. Mon idée date des années 90 et je les ramifie pour en faire un produit de consommation. Et je crois qu'aujourd'hui, c'est le temps

pour ça. Et comme tout entrepreneur, j'ai besoin de savoir que les lois soient en accord et que le produit puisse se vendre sans problème dans le plus d'endroits possible.

1875 Mon opinion sur l'ensemble du projet d'agriculture urbaine. L'agriculture urbaine est un plus pour l'environnement et pour la population. Si une taxe doit s'y appliquer, c'est une taxe contre l'environnement. Si un permis est nécessaire, que ça ne soit pas compliqué, ni coûteux pour qu'il n'y ait pas d'entrave à ce type d'activité. Autrement, ça serait une entrave à la sauvegarde de l'environnement et au développement urbain moderne.

1880 La sauvegarde de l'environnement. Puisque pour chaque plante que l'on fait pousser en ville, c'est une plante de moins qui va pousser à l'extérieur de la ville et qu'il faut transporter jusqu'au marché en ville, souvent par camion, c'est le transport le plus polluant et celui qui détruit la chaussée le plus. Et on sait qu'au Québec, on a des chaussées pas très bonnes, il y a une enquête là-dessus présentement.

1885 En ville, on ne peut pas mettre de pesticide ou engrais chimique. C'est ça de moins qui va polluer les cours d'eau et la mer. Cette eau qui n'a pas un prix très élevé mais que sa valeur est supérieure à celle du pétrole, voire même de l'or. Puisque l'eau, on en a besoin partout, toujours.

1890 Le développement urbain moderne pourrait inclure de laisser des espaces pour l'agriculture urbaine au lieu de construire le plus de terrain possible en immeubles. Il pourrait se construire des immeubles avec des serres sur les toits et une des serres à côté, peut-être même un centre d'élevage. Il faut mettre l'agriculture urbaine au devant d'autres priorités. À 1895 cette date-ci de la civilisation humaine, ça pourrait faire la différence entre sauver la planète ou la détruire inlassablement. Si nous ne réussissons pas à la sauver, il faudra se culpabiliser pour des générations futures.

1900 Durant la Deuxième Guerre mondiale, en Grande-Bretagne, les gens cultivaient toutes les parcelles de terre possibles. Grâce à ça, les gens ont pu continuer à vivre et à fabriquer

des armes pour se défendre. L'aide d'Amérique ne fournissait pas assez de nourriture. C'était surtout des armes.

1905 À Cuba, ils produisent environ la moitié de leur bouffe en ville, agriculture et élevage urbains. Il n'y a pas de problème avec les maladies des poules. Si eux peuvent faire ça, pourquoi pas nous? On est bien assez avancé pour pouvoir se payer les meilleurs systèmes agricoles et/ou d'élevage que la science peut nous fournir. Il s'agit simplement de le faire.

1910 J'ai des préoccupations liées aux projets d'agriculture urbaine. Ne pas avoir des lois homogènes ferait en sorte qu'un voisin dans un arrondissement aurait le droit d'installer, par exemple, une serre verticale ou avoir son potager sur son toit, etc., et son voisin qui n'aurait pas ce droit, donc il aurait moins de droit. On le voit en ce moment à Verdun. On peut mettre des fenêtres avec guillotine si on a des fenêtres coulissantes. À LaSalle, ça prend une permission. Certains arrondissements veulent garder un cachet historique, c'est
1915 compréhensible. Le déneigement n'est pas pareil partout. Les taxes par valeur foncière ne sont pas pareilles dépendamment des services quartier, et il y en a d'autres.

1920 Je suppose que dans bien des cas, ça a du bon sens. Mais l'agriculture urbaine, c'est pour tout le monde. Et les produits et services qui servent à ça doivent être accessibles le plus possible à tout le monde, sans être taxés.

1925 Pour ceux et celles qui sont assez vieux ou vieilles, souvenez-vous que l'on n'avait pas le droit d'installer des Tempo à Montréal dans les années 70 jusqu'au début des années 80, pendant qu'ailleurs, sur l'île de Montréal, Laval, la Rive-Sud et je crois qu'ailleurs au Québec, ils avaient le droit. J'espère qu'on ne va pas avoir une situation de ce genre encore. Je ne dis pas que c'est bien ou que ce n'est pas bien, les Tempo. C'est juste un exemple. Il y a eu des affaires comme ça.

1930 Quand je parle de taxes, ce n'est pas seulement les taxes de vente. Non. La taxe que je vois comme une vraie menace est la taxe sur la valeur foncière d'un immeuble. Il y a depuis toujours des gens qui se font un jardin dans leur cour sans problème. Mais qu'arriverait-il si on

1935

met une serre en hauteur – mettons trois pieds de large par trois pieds de haut par trois pieds de long, un genre de cube ou à peu près, c'est à peu près cette dimension-là – dans son jardin pour le rendre plus productif et ne pas avoir à se pencher autant? Et même hiverner pour continuer à faire pousser en hiver? Parce que c'est un peu ça le but de mon invention. Ou même en mettre deux ou une sur le toit? Est-ce que la Ville va vouloir augmenter la taxe municipale en disant que l'immeuble a pris de la valeur à cause de ça?

1940

C'est ce qu'on appellerait une taxe contre l'environnement, puisque la personne aide l'environnement, pas seulement du point de vue du transport des marchandises mais aussi du point de vue de la pollution atmosphérique. Parce que les plantes vont produire du bon air. Et l'eau utilisée et réutilisée plusieurs fois, si on le fait hydroponique ou aéroponique. Ça peut être très efficace ou pas plus qu'un jardin. C'est très important de noter cet aspect insidieux de la taxe.

1945

J'ai des suggestions et commentaires sur comment améliorer le projet d'agriculture urbaine. En ce moment, il faut appeler tous les arrondissements pour savoir si on a le droit et lesquels nous donnent le droit de placer une petite serre d'environ 3 x 3 x 3 pieds dans son jardin, cour arrière, avant, le toit, derrière .Il faudrait qu'il y ait un seul numéro, un seul endroit pour toute la Ville pour savoir ce qu'on a besoin de savoir sur les règlements permis pour l'agriculture urbaine et/ou que tous les arrondissements se mettent d'accord sur les mêmes points ou presque. Sinon, les arrondissements décident et font différentes lois. C'est comme un marché fracturé en seigneuries municipales : inefficace.

1950

1955

Alors qu'on promeut les échanges libres partout dans le monde, il serait rétrograde d'avoir une ville séparée en morceaux. Un marchand va être obligé de dire à son client de s'informer. Bien des gens ne se donneront pas la peine de s'informer. Les gens sont habitués à acheter sans trop penser. Donc on peut voir ça comme une entrave pour les PME et contre l'environnement.

1960

La loi devrait être homogène pour que tout le monde puisse profiter de l'agriculture urbaine sans avoir à se poser plein de questions sur les lois. Il y a déjà assez de questions à

1965 se poser sur le savoir agricole. Qu'on n'ait pas besoin de communiquer avec tous les arrondissements pour savoir si c'est possible d'avoir une serre urbaine. Même que ça devrait être à la grandeur de tout le pays et dans d'autres pays aussi.

1970 Plus important encore. Il faudrait faire une loi pour empêcher tout gouvernement d'augmenter ou d'ajouter une taxe à l'agriculture urbaine par n'importe quel moyen que ce soit. On pourrait l'appeler la Loi contre la taxe sur l'environnement ou la Loi *proenvironnement*. N'oubliez pas que la planète en dépend. C'est pour une bonne cause. Aucune taxe sur ce qui a trait à l'agriculture urbaine.

1975 J'ai appelé plusieurs arrondissements avant de venir faire ça et c'est pour ça que j'ai fait tout ça, parce qu'à Montréal-Nord, on m'a dit qu'on n'avait pas le droit et Outremont, ce n'était pas sûr et à Saint-Michel, on ne m'a jamais répondu. C'est très long. On ne sait pas trop où est-ce qu'on s'en va avec ça. À moins de le mettre, puis de ne rien dire à personne.

LE PRÉSIDENT :

1980 Bien. Merci beaucoup. Questions?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

1985 Une petite question par rapport aux valeurs. J'ai l'impression que vous avez une inquiétude liée à la valeur foncière, les taxes, si jamais on a une serre ou un projet d'agriculture urbaine chez soi; avez-vous des exemples? Avez-vous une place ou un règlement qui dit que ça va augmenter, si jamais on a un jardin chez nous, la valeur foncière va augmenter?

1990 **M. JUAN RAMON LOPEZ :**

Je n'ai pas dit que ça va augmenter. Que ça pourrait augmenter. J'ai dit que peut-être les gouvernements vont décider que : « Bon, O.K., tu as un paquet de serres chez vous, c'est

1995 une infrastructure, ça va augmenter. On va t'augmenter parce que tu as ajouté quelque chose qui donne de la valeur à ta propriété. » Je ne sais pas si ça se fait. Je n'ai pas aucun exemple. On m'a dit, quelqu'un m'avait dit qu'il y a peut-être aussi le fait que ça soit immobilisé ou pas à l'immeuble ou à la terre où ce que l'immeuble est, ça peut avoir une différence. Je ne sais pas ça non plus si c'est vrai. Dans peut-être des municipalités. Mais c'est quelque chose qui pourrait... t'sais, on fait quand même quelque chose qui est bon pour l'environnement, les gens vont faire un peu de travail pour cueillir leurs propres fruits et légumes, et qu'à un moment donné, on arrive peut-être quelques années plus tard ou peut-être la même année et qu'ils disent : « Ah ! Tiens, un *bill* de plus, on augmente parce que tu as ça de plus. » C'est surtout à ça que je veux en venir.

2005 **LE PRÉSIDENT :**

J'avais une question sur votre parcours. Dans votre introduction, vous nous expliquez les différentes formations techniques, les métiers que vous avez exercés; qu'est-ce qui vous amène à l'agriculture urbaine?

2010

M. JUAN RAMON LOPEZ :

2015 Bien, j'ai eu l'idée à un moment donné dans les années 90, mon père faisait un jardin, puis moi, je n'aimais pas tellement ça faire un jardin dans sa cour : moi, me pencher toujours, puis cueillir des affaires, je n'aimais pas tellement ça. Puis, à un moment donné, je voyageais à Cuba, puis j'étais en auto avec une Cubaine, puis il y avait plein de cannes à sucre qui étaient là, puis qui avaient l'air vieilles. Puis, elle me dit : « Bien, c'est là. Ça reste là. » J'ai dit : « Ils ne la cueillent pas? » Elle dit : « Non, non. Ils la laissent là. Il n'y a personne qui veut la cueillir. » T'sais, un peu comme le même problème qu'ici : les gens ne veulent pas aller travailler dans l'agriculture tellement.

2020

Et, par la suite, j'ai vu aussi – parce que c'est compréhensible, ce n'est pas une belle job de cueillir la canne à sucre, ça fait des ampoules, puis c'est pas bien bon – puis, j'ai vu aussi un documentaire à un moment donné, dans ces mêmes années-là, de comment est-ce

2025 que dans le sud-est des États-Unis ça deviendrait à un moment donné englouti dans la mer à cause des ouragans et des changements climatiques, la mer qui monterait.

2030 Ça fait que je me suis dit pourquoi pas faire un genre de serre, des serres qui pourraient être grandes ou petites, puis que le monde n'aurait pas à se pencher, que ça pourrait être dans différents étages et que ça pourrait être peut-être même sur la mer dans certains cas, dans certaines villes qui seraient englouties, faire ça sur la mer, désaliner l'eau et faire de l'agriculture sans avoir à prendre plus de terre que ça, rendre la chose plus efficace. C'est ça qui m'a amené à ça.

2035 Dernièrement, j'ai commencé, il y a quelques années, à faire une invention et là, je pensais à tout ça, les brevets, la recherche de brevet et tout ça. Bon, on essaie d'en faire un. Ça va sûrement être possible, mais il s'agit aussi de faire une conception d'un produit qui est quand même assez longue à faire. J'ai quasiment fini. C'est juste que ça me prend plus de temps. Ça prend du temps surtout parce qu'il n'y a pas grand monde qui peut m'aider là-dessus. Je veux dire, je pose des questions à des gens qui connaissent l'agriculture et tout ça, mais la conception du produit, c'est ma conception. Ça fait que ça prend un certain temps pour la faire.

2040 **LE PRÉSIDENT :**

2045 C'est pourquoi vous êtes aussi mystérieux sur le produit dans votre document.

M. JUAN RAMON LOPEZ :

2050 Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

2055 Je devinais que ce n'était pas encore prêt à nous mettre une belle image à l'écran.

M. JUAN RAMON LOPEZ :

2060 J'ai deux autres inventions que j'ai commencé à faire les démarches, elles ne sont pas finies; deux qui n'ont pas un gros marché. Un qui ne serait peut-être pas vraiment accepté, c'est un genre de bicyclette un peu spéciale, qu'il n'y en a pas, qu'il y a déjà eu des inventions pour ça. Mais l'agriculture urbaine, c'est celui que je vois qu'il y a un marché, parce qu'il faut quand même avoir un marché. S'il y a des choses qu'on peut inventer mais s'il n'y a pas de marché, ça ne donne pas grand-chose dépenser de l'argent à ça.

2065 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur Lopez, pour votre présentation. Madame Marie-Ève Lafond, s'il vous plaît. Vous êtes deux? Vous êtes deux personnes pour la présentation? C'est comme vous voulez.

2070

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

J'ai un support moral.

2075 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord. S'il vous plaît, nommez-vous, parce que la fois précédente, on avait deux personnes, on a oublié de leur demander leur nom, donc pour madame Philibert, c'est important.

2080

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2085 Pas de problème. Super ! Alors, je pars ça. Je me présente. Je m'appelle Marie-Ève Lafond, je suis responsable du secteur des jardins communautaires au Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles. Je suis accompagnée de Andrea Hawkes, ma

collègue, qui est avec moi pour l'été pour gérer les jardins et de monsieur Claude Picard, qui est membre du club et qui est aussi citoyen de la Pointe bien impliqué.

LE PRÉSIDENT :

2090

Merci. Allez-y.

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2095

Alors, je viens présenter le mémoire au nom du Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles. Le Club populaire, c'est un organisme démocratique qui est contrôlé par ses membres depuis 41 ans cette année, qui répond à des besoins d'amélioration des conditions sociales, économiques et de santé de la population du quartier Pointe-Saint-Charles par l'éducation populaire, la défense de droits et l'action politique, principalement par le biais du droit à l'alimentation.

2100

Bref historique du club. Je passe rapidement. Ça a commencé par un comptoir alimentaire. Il y a eu des potagers, on a participé à l'élaboration, à la mise sur pied du premier jardin communautaire à la Pointe-Verte qui existe encore aujourd'hui, cuisine collective, recherche de spéciaux, des groupes d'achats. On a développé des marchés de fruits et légumes qui sont encore là. Des jardins collectifs depuis 2010 nous appartiennent – bien, on les gère. Avant, c'était un regroupement d'organismes dans la Pointe. Voilà.

2105

Et, maintenant, en 2012, le Club, c'est trois secteurs d'activités principalement dont les cuisines collectives, avec des groupes de cuisine collectifs traditionnels, des ateliers culinaires thématiques, ateliers de cuisine au jardin de plus et plus, et cuisine parents-enfants. On a le secteur des achats collectifs qui fait la mise sur pied et l'organisation du marché solidaire de la Pointe, le premier mardi de chaque mois. C'est un marché où on vend des fruits et des légumes de 30 à 50 % moins cher qu'à l'épicerie et on ne fait pas de sous avec ça. C'est vraiment pour donner l'accessibilité aux citoyens en fruits et légumes et aussi donner l'accès aux artisans du Sud-Ouest qui ont une visibilité avec nous. Donc c'est une grande fête,

2110

2115

2120 finalement. Puis, on a dans ce même secteur, il y a la mise sur pied de l'épicerie solidaire qui est en cours et qui devrait ouvrir en septembre. Et, ensuite, le dernier secteur, c'est le secteur des jardins collectifs qui est là depuis 2010, que je vous parlerai plus en détail tout à l'heure.

2125 On agit dans un contexte défavorisé dans Pointe-Saint-Charles, une population de 14 000 personnes dont 37.4 % vivent sous le seuil de pauvreté. 50 % des familles avec enfants sont monoparentales. On a 31 % de prestataires d'aide sociale, beaucoup de chômage et il y a 43 % de la population de 65 ans et plus qui vit seule dans ce contexte-là.

2130 Alors, la carte démontre, en fait, les principaux marchés d'alimentation avec un petit halo autour qui est un rayon de 500 mètres, autour du IGA, du Costco. Le Super C et le Maxi ne sont pas à Pointe-Saint-Charles, par contre, ils sont quand même accessibles et le rayon de 500 mètres rentre dans Pointe-Saint-Charles. Nos bureaux se situent ici sur la rue Grand Trunk.

2135 Et c'est là-dedans qu'on a des jardins collectifs; maintenant, on en a quatre avec des noms les plus colorés les uns que les autres : La Tomate Kung Fu, le Concombre masqué, la Dent verte et le Ratatouillé, notre petit nouveau, inauguré l'année dernière, qui consiste en dix bacs de culture de deux m² chacun. Alors, je vais les placer sur la carte, ces petits jardins collectifs là. Le Concombre masqué est ici; le Ratatouillé devant le Club populaire, devant nos bureaux; la Dent verte qui est le plus vieux et le plus grand, il est à presque 550 m², c'est énorme. Il est derrière une école primaire; et la Tomate Kung Fu qui est une petite parcelle qu'on a louée au jardin communautaire la Pointe-Verte et qu'on gère de façon collective avec
2140 trois citoyens qui, depuis quelques années, s'amuse à là-dedans. Alors, on voit qu'on se trouve dans le trou finalement, trois des quatre jardins.

2145 Ça représente, ces jardins collectifs là une superficie de près de 700 m². En moyenne, on a 35 familles par année qui sont inscrites dans les différents projets de jardinage collectif. Cette année, on en a 39; l'année dernière, on en avait 32. On rejoint plus de 200 enfants, parce que le jardin collectif, ce n'est pas que des jardins, c'est tout un secteur, c'est toutes des

activités autour. On a des collaborations avec les écoles et on rejoint en tout et pour tout avec toutes les activités, quelque 500 personnes dans le quartier avec les quatre jardins.

2150 Quand les jardiniers s'inscrivent au début de la saison, je leur demande toujours pourquoi ils veulent s'investir dans un projet de jardin collectif. C'est les principales raisons pour lesquelles ils veulent le faire : c'est rencontrer des gens, le contact avec la terre; participer à un projet de quartier; apprendre comment faire pousser des légumes. Il y a des gens qui voudraient avoir un potager chez eux, ils ne savent pas trop, ils viennent prendre de
2155 l'information. Il y a beaucoup de parents que c'est très important pour eux d'amener les enfants et d'éduquer les enfants sur d'où provient leur nourriture. Et à la fin, quand j'insiste beaucoup, je fais comme : « Bien, est-ce que les récolter, les légumes frais, est-ce que ça vous dit quelque chose ? » Là, ah oui, oui, oui. Mais ça vient pas mal à la fin.

2160 Les activités horticoles qui tournent autour du secteur. Il y a plusieurs ateliers techniques sur que ce soit pour la phytoprotection, des cultures, pour fabriquer des bacs avec des matières recyclées pour garnir les balcons; des ateliers théoriques sur la reproduction des plantes, le jardinage écologique. De plus en plus, on développe un volet en collaboration étroite avec le secteur des cuisines collectives du Club pour faire la transformation des
2165 produits du jardin, donc des ateliers qui sont donnés directement dans le jardin, comme salade et vinaigrette et d'autres ateliers pour transforme les aliments pour pouvoir conserver leurs vertus pendant le plus longtemps possible, en fait, hors-saison. On fait aussi des sorties horticoles; on amène nos jardiniers puis le gens de la Pointe ailleurs sur d'autres fermes, dans d'autres projets de jardinage collectif pour qu'ils voient ce qui se fait ailleurs.

2170 Activités jeunesse. Depuis deux ans, on fait des ateliers de jardinage avec les élèves de l'École Jeanne-LeBer au jardin de la Dent verte puisque la Dent verte est située sur le terrain de l'école. Ça donne une occasion d'apprendre aux enfants que le printemps venu, ils sèment les radis, ils ne vont pas les manger. Par contre, quand ils vont revenir à l'automne, ils
2175 vont manger des melons et que pendant qu'ils seront partis durant l'été, bien, il y a d'autres personnes qui vont s'occuper de leur culture à leur place. Et les jardiniers de même apprennent que les enfants ont semé leurs radis et leur ail. Alors, c'est une belle façon. Avec

l'École Charles-Lemoyne aussi qui se retrouve juste à côté du jardin du Ratatouillé, on a fait deux ateliers cette année.

2180

C'est beaucoup de choses déjà? Mais on en fait beaucoup, puis on veut continuer à développer des trucs à moyen et long termes. Ce que je vous présente là, c'est le moyen et le long terme. À court terme, le gros défi présentement au Club, c'est deuxième de consolider ce qu'il y a déjà et de solidifier les projets implantés et ensuite, à moyen et long termes, on aura l'agriculture urbaine de la production pour fournir des produits aux cuisines collectives directement pour approvisionner le Marché solidaire de la Pointe qui existe depuis trois ans maintenant. Donc ça serait une façon de faire rayonner les jardins collectifs pour qu'ils puissent aller vendre leurs trucs au marché, puis ce serait une belle reconnaissance de la part des citoyens.

2185

2190

On travaille présentement beaucoup, beaucoup, très, très fort avec l'arrondissement pour planter des végétaux comestibles dans le projet de parc-école de l'École Charles-Lemoyne. Je ne sais pas si ça vous dit quelque chose? Ils sont en train de verdir la cour d'école de l'École Charles-Lemoyne et on insiste beaucoup pour que ce soit de végétaux comestibles qui soient implantés dans la cour. Ce n'est pas fait encore, mais ça s'en vient.

2195

On veut donner accès à des espaces de jardinage au plus de citoyens possible et accès à des fruits et légumes frais, bien sûr. Donc développer des liens avec les HLM, les coop et les banques alimentaires aussi de Pointe-Saint-Charles.

2200

Et, bien sûr, il y a le fameux Bâtiment 7. Le Club populaire fait partie du collectif C'est à nous, qui travaille sur le développement des terrains du CN et l'appropriation du Bâtiment 7. Et nous sommes garants d'un projet d'une serre de production de légumes, de fruits et de transplants soit sur le toit, soit autour du bâtiment et d'aménagement comestible aussi autour du Bâtiment 7. Voilà pour l'avenir.

2205

Les recommandations attenantes à ça. Vous avez vu que dans le fond, on fait de l'agriculture urbaine, on fait aussi beaucoup de sécurité alimentaire. On travaille avec des gens

2210 qui sont dans le besoin mais qui ont plein d'attentes face au jardinage collectif, puis face à l'agriculture urbaine. Donc on aimerait avoir une reconnaissance des initiatives en agriculture urbaine comme projet d'intervention pour le développement social et urbain des quartiers.

2215 On aimerait que la Ville de Montréal s'engage à assurer un financement de base récurrent aux organismes qui œuvrent en sécurité alimentaire et en agriculture urbaine pour consolider, pour développer, pour garder la main d'œuvre à l'année et les intervenants qualifiés, ce qui permettrait en fait d'augmenter le suivi et le développement de projets en collaboration avec les citoyens eux-mêmes. Et aussi de travailler sur la représentation et la communication des jardins collectifs pour que le plus de citoyens possible soient au courant de ces initiatives-là et puissent en profiter.

2220 Troisième recommandation : soutenir financièrement le développement de projets à Pointe-Saint-Charles en agriculture urbaine, dont le projet de serres collectives et l'aménagement comestible au Bâtiment 7 sur les terrains du CN; le développement d'espaces cultivables pour les logements sociaux et communautaires et aussi soutenir les initiatives
2225 citoyennes dans les jardins d'arrière-cour et sur les balcons. Continuer, en fait, à soutenir.

2230 On veut que la Ville puisse réserver des espaces – on en parlait tout à l'heure, j'ai entendu ça dans une autre présentation – il y a beaucoup de développements immobiliers à Pointe-Saint-Charles, beaucoup de condos. On aimerait bien qu'on exige des promoteurs des espaces ou du financement pour le développement de projets d'agriculture urbaine sur les terrains mêmes ou adjacents et que toute nouvelle construction soit conçue en fonction d'accueillir un toit vert où on peut développer des cultures comestibles, un toit vert accessible, bien sûr. Voilà.

2235 À Pointe-Saint-Charles, on a un gros problème de contamination des sols. Donc on aimerait que la Ville prenne la responsabilité de la contamination des sols en créant un registre des sols contaminés, qui inclut les terrains publics et privés, et que ce registre soit accessible au grand public. Les gens à Pointe-Saint-Charles ne veulent pas cultiver dans leur cour, ils ont peur. Ils ne le savent pas et puis ils n'ont pas le moyen non plus de faire faire des

2240 analyses de sols de métaux lourds, ça coûte extrêmement cher. Ils n'ont pas le protocole, ils ne savent pas comment faire non plus. Donc c'est par rapport à ça. La décontamination des sites qui offrent un potentiel de développement de projet en agriculture urbaine. Puis, du financement pour justement réaliser ces analyses de sols nécessaires.

2245 Et puis, bien sûr on est pour la valorisation de toutes les autres formes d'agriculture urbaine, que ce soit les abeilles, que ce soit en pisciculture, que ce soit en acériculture. Je vais un petit point sur l'introduction des végétaux comestibles dans les aménagements paysagers de la Ville et les espaces publics entretenus par la Ville, la valorisation des terrains vagues, des bandes de terre, des voies ferrées, des bordures de pistes cyclables pour leur apport
2250 vraiment en culture comestible et en plantes médicinales qui sont méconnues du grand public mais qui sont là et accessibles, le financement de ces initiatives-là de façon adéquate et récurrente et la promotion des initiatives auprès du grand public en leur fournissant des informations claires et justes.

2255 Je veux souligner qu'on appuie le mémoire qui a été déposé par le Comité de sécurité alimentaire de la Table Action-Gardien mentionnée dans le mémoire et je vous souhaite une super bonne journée ! Ah, la photo ! J'avais une super belle photo.

LE PRÉSIDENT :

2260 Mettez-la pendant qu'on pose des questions.

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2265 Elles sont disparues, les photos. Mais oui, c'est vrai, je n'ai pas de photo.

LE PRÉSIDENT :

2270 Quel dommage !

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

Quel dommage ! Alors, voilà. Merci.

2275 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. On aime bien les photos. Questions?

2280 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

Merci pour votre présentation. La première recommandation : la reconnaissance. Reconnaître les initiatives en agriculture urbaine comme projet d'intervention.

2285 **Mme MARIE-ÈVE LAFOND :**

Oui.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

2290 La Ville de Montréal soutient des initiatives. Elle est partenaire aussi des fois avec d'autres structures; elle soutient aussi des initiatives Québec en forme, ainsi de suite. Mais vous, vous voulez que la Ville de Montréal reconnaisse les projets d'intervention; pouvez-vous élaborer? Si je vous dis côté administratif, comment on peut le développer? Qu'est-ce que vous voulez au juste dire à la Ville de Montréal?

2295

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2300 En fait, reconnaître, je dirais qu'en général, reconnaître une initiative de la sorte, c'est juste de l'intégrer en fait dans la reconnaissance générale de l'agriculture urbaine, dans le sens où l'agriculture urbaine, ce n'est pas juste de cultiver des légumes mais c'est aussi de l'intervention sociale. Donc dans le but de pouvoir avoir accès à de la formation, à du

2305 personnel qualifié qui puisse travailler en agriculture urbaine avec nous pour pouvoir – on ne peut pas financer ces personnes qualifiées. Je travaille avec des gens qui ont des besoins en santé mentale, qui ont des handicaps physiques et on a besoin de cette reconnaissance-là pour ensuite se faire financer pour pouvoir avoir accès à du financement, puis du personnel qualifié pour pouvoir se joindre à nos équipes. Voilà. Au niveau des détails, je n'ai pas réfléchi à ça. Voilà.

2310 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

C'est bien. La deuxième question, la recommandation numéro 5 : l'octroi d'un financement suffisant aux citoyens et aux organismes communautaires, mais aux citoyens. Comment ça s'interprète ce financement-là? Qu'est-ce que le citoyen peut demander individuellement par là?

2315 **Mme MARIE-ÈVE LAFOND :**

2320 Premièrement, par rapport à cet énoncé-là, c'est vraiment de demander à la Ville de prendre la responsabilité de la contamination des sols, donc en étant responsable d'avoir laissé contaminer les sols, il faut aussi les décontaminer ou, du moins, informer le citoyen pour qu'il puisse savoir s'il est capable de faire pousser des légumes chez lui sans danger. Et puis là, c'est que les gens, ils n'ont pas moyen de savoir. Oui, ils peuvent faire des recherches historiques mais ils ne peuvent pas s'assurer et personne ne veut financer. Les arrondissements, on a appelé souvent à l'arrondissement pour dire : « Est-ce que vous pouvez nous aider à faire faire des analyses de sols dans vos laboratoires de santé publique, pour qu'on puisse permettre à ces citoyens-là de cultiver? » Donc c'est en ce sens-là.

2325 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

2330 Dans ce sens-là, d'accord. Mais une personne qui a sa cour en arrière, qui veut savoir si elle est contaminée ou non, c'est ce que vous demandez?

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2335 Exactement.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

2340 Que la personne puisse avoir un financement pour analyser son sol?

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2345 Ou bien que la Ville finance ça et qu'elle fasse une demande à la Ville et que la Ville le réalise, pour qu'elle lui donne de l'argent – je ne parle pas de donner de l'argent au citoyen – mais de plutôt répondre à la demande de défrayer les coûts reliés à l'analyse.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

2350 Est-ce que ça peut passer par un organisme communautaire? Par exemple, un citoyen qui va vous voir pour dire « Moi, j'ai une cour à analyser. »

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2355 Bien, ça pourrait. Dans les cas de projets de jardinage collectif, le gens passent déjà par nous, par exemple. Sauf que ce n'est pas tout le monde qui veut passer par un organisme communautaire, puis c'est d'autant plus accessible quand c'est accessible aux citoyens mêmes. Moi, j'appelle à l'arrondissement et je demande qu'on analyse mon sol. Voilà. C'est dans ce sens-là. Donc c'est pour ça que je nommais les deux, en fait, le citoyen et les organismes communautaires.

2360

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

 Merci.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

2365

Dans votre mémoire – qui, d'ailleurs, est très intéressant – vous parlez du financement de base récurrent aux organismes qui œuvrent en sécurité alimentaire et en agriculture urbaine.

2370

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

Oui.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

2375

Est-ce que vous avez réfléchi à un ordre de grandeur de ce qui serait un financement de base, qu'est-ce que vous considérez comme étant un financement de base?

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2380

Bien, ce que je peux dire, c'est ce que je connais maintenant de ce que nous on se fait financer, mais mon financement de base pour le secteur présentement est de quelque chose comme 29 000 \$ par année, ce qui est vraiment pas suffisant. Je vous ai nommé toutes les activités, vous avez vu tout ce qu'on fait. C'est beaucoup trop, en fait. C'est beaucoup trop pour – je suis la seule personne salariée à l'année à temps complet et je suis une des rares, d'ailleurs, dans le domaine du jardinage collectif. Donc voilà. Ça fait que c'est pour ça le financement de base récurrent, sinon, on n'arrive pas à consolider ce qui est en place et à avoir du personnel récurrent à l'année pour réfléchir avec les citoyens, pour s'asseoir avec eux, pour faire un suivi, puis pour développer les espaces et les rendre de plus en plus productifs.

2390

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Mais vous n'avez pas réfléchi à ce que serait un ordre de grandeur de financement suffisant?

2395

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

Pas un ordre de grandeur. Mais c'est l'exemple que je peux donner, c'est ce que je connais maintenant. Mais je n'ai pas...

2400

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

O.K. Mais vous dites que c'est insuffisant.

2405

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

Je n'ai pas les chiffres des autres, non.

2410

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

J'ai vu que vous avez quand même une bonne superficie dans les jardins collectifs. D'après vous, il faut continuer à développer plus de jardins collectifs ou ouvrir des nouveaux jardins communautaires?

2415

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

Non. Ça prend les deux.

2420

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Ça prend les deux?

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2425 Il y a des gens qui sont faits pour jardiner collectivement; il y a des gens qui sont faits pour jardiner individuellement, dont moi.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

2430 Comme directrice des jardins communautaires?

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2435 Oui, oui, exactement. Oui, oui, tout à fait. Je le dis souvent, je ne m'en cache pas, c'est très drôle. Oui. Non, ça prend les deux.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Mais s'il y avait un choix à faire?

2440 **Mme MARIE-ÈVE LAFOND :**

Bien non, il n'y aura pas de choix à faire. Non, il n'y a pas de choix à faire.

LE PRÉSIDENT :

2445 Juste une dernière question. Juste avant vous, il y a le Département de santé communautaire qui a présenté une démarche sur les sols contaminés qui fait en sorte qu'on n'a pas besoin de faire les analyses, parce qu'effectivement, c'est complexe et coûteux, etc.

2450 **Mme MARIE-ÈVE LAFOND :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2455 Est-ce que vous avez déjà envisagé ce qu'ils proposent avec une géomembrane ou géotextile?

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2460 Mais, bien sûr. Est-ce que vous savez combien ça coûte une géomembrane, puis du sol pour mettre par-dessus? C'est énorme.

LE PRÉSIDENT :

2465 Mais est-ce qu'en termes de coûts, vous avez évalué les deux? Le coût de faire des analyses de sols et de se faire dire que c'est contaminé et de reprendre à zéro?

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2470 Pour de vrai, je n'ai pas analysé, je n'ai pas comparé les coûts.

LE PRÉSIDENT :

2475 Mais vous étiez déjà au courant de la démarche...

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2480 Bien, pas de ce protocole-là comme tel. D'ailleurs, je l'ai pris en note et puis j'étais bien... je vais faire des recherches pour le retrouver, c'est très intéressant.

LE PRÉSIDENT :

Vous allez l'avoir sur le site de l'Office.

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2485

Oui? Bien oui.

LE PRÉSIDENT :

2490

On va mettre les présentations.

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2495

On y pense souvent, puis souvent, c'est ce que je dis aux gens qui veulent partir des petits jardinets comme ça, puis qui ne sont pas certains. Je leur suggère de mettre un géotextile en attendant de savoir. Mais ultimement, le géotextile, il faut l'acheter, il faut le poser; ça prend une expertise pour faire ça aussi. Où est-ce qu'on le trouve, le géotextile? À quel prix? Combien ça prend de superficie? Comment il faut qu'il soit installé? Et puis la terre aussi qu'il faut rajouter par-dessus. C'est du transport. Ça fait que, voilà.

2500

LE PRÉSIDENT :

Mais au moins vous avez une méthode qui pourrait...

2505

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2510

Merci beaucoup, Mesdames, de votre présentation.

Mme MARIE-ÈVE LAFOND :

2515 Merci beaucoup ! J'inviterais maintenant madame Louise Lacroix. Bonjour, Madame !
Vous avez une présentation à mettre sur le...

Mme LOUISE LACROIX :

2520 Non.

LE PRÉSIDENT :

Non? Pas vous. D'accord.

2525 **Mme LOUISE LACROIX :**

2530 Ça va être assez court. Je m'appelle Louise Lacroix. C'est sûr que je le dépose à titre
d'individu, de citoyenne, mais c'est dans le cadre d'un comité de citoyens qui s'appelle Villeray
en transition. On a choisi de présenter trois mémoires sur des thèmes différents et de le faire à
titre individuel parce que Villeray en transition n'a pas d'existence légale. On est un comité
citoyen, on n'est pas un organisme. Mais on est des gens très motivés et on a organisé, le
21 avril dernier, un sommet de l'agriculture urbaine pour Villeray et il y a quand même une
cinquantaine de personnes qui sont venues passer la journée, toute la journée, avec nous
pour s'informer et pour réfléchir sur ces questions-là. Donc on voit déjà que dans Villeray il y a
2535 un grand intérêt pour l'agriculture urbaine. Et il se fait déjà beaucoup de projets.

2540 Donc la journée justement était divisée où le matin, on avait des présentations de
projets existants dans le quartier et des quartiers environnants pour nous inspirer. Et l'après-
midi, les gens se sont regroupés par thème et pendant deux heures, ont discuté en profondeur
du thème qu'ils avaient choisi. Donc les thèmes choisis, on avait eu les jardins sur les toits; les
minijardins, donc trouver des nouveaux espaces, l'apiculture et le partage d'expertise.

2545 Mais ce que je vous présente aujourd'hui, c'est le thème : formation et partage
d'expertise mais pas uniquement de ce qui est sorti de cette table-là, parce que c'est vraiment
un thème qui a traversé tous les ateliers. C'était vraiment transversal. Il y a un besoin, il y a
une soif de formation, un besoin d'expertise, puis ça, c'est dans tous les domaines de
l'agriculture urbaine que nous, on a pu toucher. Et je veux souligner que ce que je présente
aujourd'hui, puis ce que mes collègues ou amis vont présenter demain, je pense, qu'ils
viennent, les deux autres qui viennent, ce n'est pas des avis d'expert, puis ce n'est pas nos
2550 avis personnels, c'est vraiment les gens qui se sont déplacés, donc des citoyens qui expriment
des besoins liés à l'agriculture urbaine.

2555 Donc ce besoin de connaissance, c'est sûr que quand on est dans un groupe de
jardinage collectif, on a quand même un soutien. Par contre, on sait – puis, là, on vient d'en
parler encore – les organismes communautaires n'ont pas un financement suffisant. Moi, j'ai
été directrice d'action communautaire dans Notre-Dame-de-Grâce pendant cinq ans, ça fait
que je peux vous en parler largement aussi. C'est très difficile d'avoir des employés à l'année
donc il y a un roulement de personnel incroyable. C'est souvent des jeunes pleins de bonne
volonté mais l'expertise ou soutien technique n'est pas forcément là.

2560 Dans les jardins communautaires, ce que les jardiniers nous disent, c'est que, oui, les
animateurs horticoles sont très appréciés mais il y a des coupures de postes partout. Donc les
animateurs horticoles ont un nombre – à chaque année ont un plus grand nombre de jardins à
couvrir, donc ils sont de moins en moins présents. Puis, pour le simple citoyen, bien lui, il n'a
2565 pas grand-chose. C'est sûr qu'il y a les Amis du Jardin botanique qui ont des ateliers
extraordinaires mais c'est quand même un peu cher, puis le Jardin botanique, il est dans
Hochelaga-Maisonneuve. Ça peut facilement prendre trois quarts d'heure, une heure, se
rendre là dépendant où on habite. Donc des ateliers gratuits, il n'y en a pas beaucoup et
souvent, ils sont liés au fait justement d'être membre d'un jardin communautaire ou d'un jardin
2570 collectif, ce n'est pas diffusé à l'extérieur, ce n'est pas accessible. Alors, ce qui a été soulevé
dans les problèmes ou les lacunes, il y a cette question-là des ateliers de jardinage.

2575 Il y a le fait que l'information sur l'agriculture urbaine, puis spécifiquement montréalaise, est très éparpillée. Il y a des informations horticoles sur le site du Jardin botanique, bon, il y a le CRAPAUD qui a d'autres sortes d'informations, il y a maintenant Mur mitoyen, il y a toutes sortes d'organismes. C'est éparpillé partout. Pour quelqu'un qui n'est pas très habile en recherche sur internet, il abandonne rapidement parce qu'il ne trouve pas ce qu'il veut.

2580 Bon. Ça, le financement, j'en ai parlé. Pour ce qui est de la production plus spécialisée, bien là, c'est sûr qu'il faut des connaissances techniques. Ce n'est pas juste : « On va essayer », puis t'sais, avec les abeilles, puis si on en vient aux poules, encore plus. Mais même les arbres fruitiers, même la culture en bac, c'est quelque chose qui est quand même assez récent. Donc les gens manquent d'informations. Ce qui se passe, c'est que
2585 souvent, les gens vont essayer puis là, il y a des échecs, puis ils ne savent pas où trouver l'information. Souvent, ça serait assez simple de régler le problème mais ils n'arrivent pas à trouver, puis finalement, ils abandonnent.

2590 Ce qu'on entend surtout donc à notre journée, il y avait quand même beaucoup de jeunes et vraiment une grosse motivation, un gros enthousiasme mais ils n'ont jamais – ils ont fait des projets à l'école de semer un haricot mais ils n'ont jamais rien fait d'autre, puis ça leur semble quelque chose de très technique aussi, de très gros aussi, comment je vais faire? Il y a quelque chose d'intimidant. Donc il y a un fort sentiment d'incompétence. Et, pourtant, on peut commencer très facilement, puis ça n'a pas besoin d'être si compliqué pour avoir des
2595 résultats.

2600 Il y a eu beaucoup d'idées de solutions qui ont été soulevées. Dans les idées – oui, je vais parler des idées, puis ensuite les recommandations – de créer des clubs d'agriculture urbaine. On pourrait trouver un autre nom, ça peut être un autre terme, mais qui permettraient de justement rassembler les gens qui jardinent en jardins communautaires, collectifs et individuels, que ça ne soit pas cloisonné. Ce qui permettrait un réseautage et ce qui permettrait – on imagine que si on a un nombre suffisant – bien, de donner des ateliers. On

peut peut-être aller chercher des experts un petit peu plus spécialisés, puis on va avoir un bassin de population plus substantiel.

2605

Il y a un réseautage local qui reste à faire. Si on parle de Villeray, c'est quand même du jardinage de cour où on a des gens qui ont une expertise. Mon voisin en arrière, un Italien de 92 ans, qui fait son jardin tout seul, puis je regarde ses techniques, puis je n'arrive pas à saisir tout. Donc il y a aussi un côté intergénérationnel qui serait vraiment à mettre en valeur.

2610

D'ouvrir les formations qui sont données dans les jardins communautaires à tout le voisinage, ça, ça serait aussi très intéressant. Puis, une idée qui, je pense, c'est que pour nous, en tout cas pour Villeray en transition, on trouve très intéressante et très porteuse, c'est des fêtes de récolte de quartier. Ça permettrait de mettre en valeur les réussites, de favoriser le réseautage aussi, là encore, tout type d'agriculture urbaine, puis on peut jumeler à ça toutes sortes d'activités communautaires, de briser l'isolement, l'intergénérationnel. Mais on insiste sur le côté très local, très de quartier, pour faire en sorte que ce soit des gens du voisinage très, très direct.

2615

Donc ce qu'on a comme demande par rapport à la Ville – et là, on ne sait pas trop, est-ce que c'est la Ville, l'arrondissement, donc ça, c'est quelque chose qu'on n'a pas démêlée – donc de rendre accessibles ces experts horticoles parce qu'il y en a beaucoup. Donc autant ceux des jardins communautaires mais aussi des experts du Jardin botanique et de l'Insectarium. Il y a tellement de gens là-bas, il y a tellement de connaissances.

2620

De soutenir le réseautage local par quartier ou par arrondissement. Puis, là, il y a toutes sortes de moyens. On n'a pas déterminé le moyen qui serait idéal. L'idée du club de jardinage, c'en est une mais ça pourrait prendre plusieurs formes. Et que ça soit fait évidemment en coordination avec un organisme communautaire.

2625

Les fameuses fêtes des récoltes que ça, ça serait, il nous semble, facilement porté par l'arrondissement parce que ça fait partie des activités de bon voisinage, de qualité de vie, qui permettraient de mettre ensemble tout le monde, puis de... C'est ça. Non seulement de favoriser le réseautage mais le partage de connaissances, aussi. Voilà. C'est tout simple.

2630

LE PRÉSIDENT :

2635

Merci. Des questions, Habib?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

2640

Non.

LE PRÉSIDENT :

2645

Ah non? Pour une fois que j'allais à gauche.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Moi, non plus. C'était clair.

2650

LE PRÉSIDENT :

2655

Alors, j'ai le champ libre, alors. Ce qui est intéressant pour nous dans l'ensemble des documents et des mémoires qu'on reçoit, c'est que vous faites référence aux jardiniers individuels qui jardinent dans leur cour, alors que jusqu'à maintenant, on a entendu parler beaucoup du jardinage organisé, collectif ou autrement.

Mme LOUISE LACROIX :

2660

C'est ça. Mais parce que dans Villeray, c'est très important. Moi, ma ruelle, c'est 25 jardins; il n'y a pratiquement pas de gazon dans ma ruelle.

LE PRÉSIDENT :

De sorte que les besoins que vous soulignez ici, c'est vraiment tout ce qui est formation, connaissances, échanges d'expertise.

2665

Mme LOUISE LACROIX :

C'est ça.

2670

LE PRÉSIDENT :

D'accord. On avait vraiment besoin d'avoir un portrait des choses avec des jardiniers individuels parce qu'on a entendu tous les détails possibles sur le collectif.

2675

Mme LOUISE LACROIX :

Oui.

2680

LE PRÉSIDENT :

En ce qui a trait à la fête des récoltes ou cette façon de mettre en valeur ou de reconnaître, il y en a ou il n'y en a pas? Vous êtes au courant d'activités semblables?

2685

Mme LOUISE LACROIX :

Moi, quand j'étais directrice d'action communautaire, on en faisait une pour nos jardins. On offrait un repas gratuit à autour de 300 personnes. C'est que la population était invitée, on faisait visiter le jardin, mais c'était quand même pour nos jardins collectifs. Dans les jardins communautaires, je sais que ça se fait. Le réseau des jardins collectifs de Villeray le fait mais c'est réservé aux gens qui participent à ce projet-là. Ce n'est pas ouvert à tous les

2690

citoyens. Et ça ne met absolument pas en valeur ou ça n'interpelle même pas les jardiniers individuels.

LE PRÉSIDENT :

2695

Et qu'est-ce qui empêche d'ouvrir – vous avez mentionné d'ouvrir la formation qui se donne dans les jardins communautaires au voisinage? Est-ce qu'il y a une interdiction?

Mme LOUISE LACROIX :

2700

Non. Les jardins communautaires, je ne sais pas, je ne pourrais pas parler pour eux. Pour les jardins collectifs, il y a une question simplement d'espace, de financement. Tu sais, tu donnes à un atelier pour tes jardiniers qui sont déjà une cinquantaine. Si, en plus, tu invites toute la population puis que là, tu as 100 personnes, ce n'est plus la même chose.

2705

LE PRÉSIDENT :

Donc c'est plus un problème de ressources.

2710

Mme LOUISE LACROIX :

Oui. Oui, oui, je crois. Mais pour les jardins communautaires, je ne pourrais pas parler. Ça, je ne sais pas pourquoi ils ne le font pas.

2715

LE PRÉSIDENT :

Pour ce qui est de tirer profit de l'expertise des gens du Jardin botanique, vous mentionnez qu'il y a des coûts, les coûts sont élevés. Ils sont à ce point élevés? Je n'ai aucune idée de ça.

2720 **Mme LOUISE LACROIX :**

Bien, les ateliers des Amis du Jardin, c'est autour de 50-60-70 \$. Ça dépend de l'atelier. Quand on est membre, c'est un peu moins cher, mais être membre des Amis, c'est quand même un coût aussi. Enfin, ce n'est pas quelque chose qui est accessible pour tout le monde, si on parle d'un quartier populaire.

LE PRÉSIDENT :

Donc il y a un ticket modérateur qui modère.

2730

Mme LOUISE LACROIX :

Mais ce sont d'excellents ateliers. Et justement, c'est l'idée de peut-être faire descendre cette expertise-là dans les quartiers. Je suis sûre qu'il y a un moyen d'amener ça dans les quartiers.

2735

LE PRÉSIDENT :

Parce qu'il y a là une expertise qui est tout à fait valable.

2740

Mme LOUISE LACROIX :

Oui. Bien, c'est quand même un des grands jardins botaniques au monde.

2745 **LE PRÉSIDENT :**

Absolument.

Mme LOUISE LACROIX :

2750 On a une ressource là.

LE PRÉSIDENT :

2755 Donc il faudrait juste qu'ils sortent de leur local habituel et être disponible pour des rencontres...

Mme LOUISE LACROIX :

2760 Oui. Oui.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2765 **Mme LOUISE LACROIX :**

2770 Ou même on avait soulevé, il y a quelqu'un qui avait soulevé à une des tables là-dessus, on ne pourrait pas avoir une sorte de ligne un peu d'urgence horticole. « J'ai telle sorte de bibittes, qu'est-ce que je fais? » Non, mais je veux dire, c'est peut-être pas réaliste mais qu'il y ait quelque chose.

LE PRÉSIDENT :

Un Info-jardin, quoi.

2775 **Mme LOUISE LACROIX :**

Mais d'un autre côté, si on a ce réseautage-là local, on peut trouver l'expertise à proximité.

2780 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Et les forums de discussion ne répondent pas à ce besoin-là?

2785 **Mme LOUISE LACROIX :**

Bien, pour les jeunes, peut-être. Mais c'est parce que l'expertise, c'est des gens de 80, 90 ans. Ils ne sont pas sur internet, ces gens-là. Ça fait que ce n'est pas de cette façon-là qu'on va aller chercher l'expertise.

2790 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

La fête des récoltes, c'est autour de quelle date vous l'avez organisée?

2795 **Mme LOUISE LACROIX :**

D'habitude, c'est début septembre, le gros des récoltes.

2800 **M. HABIB EL-HAGE, commissaire :**

Donc on dit une fête des récoltes autour du mois de septembre.

2805 **Mme LOUISE LACROIX :**

Début, mi-septembre.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

2810 **Mme LOUISE LACROIX :**

Bien, merci!

LE PRÉSIDENT :

2815

Bonjour!

M. JACK F. DOUGLAS :

2820

Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

Je crois que vous êtes le prochain.

2825

M. JACK F. DOUGLAS :

J'ai amené un PowerPoint. C'est correct?

2830 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, oui. Absolument. Comme vous n'étiez pas là à l'introduction, donc c'est vingt minutes maximum par personne. On aimerait, si vous pouviez synthétiser votre document qui est quand même assez volumineux.

2835 **M. JACK F. DOUGLAS :**

J'ai pensé à dix minutes, juste une présentation.

2840 **LE PRÉSIDENT :**

Excellent.

M. JACK F. DOUGLAS :

2845 Le patrimoine autochtone ici, indigène, le mot « indigène » ça dit : générer de soi. Et
chez nous, on habite à LaSalle, mais l'autre nom avant que les Européens soient venus pour
LaSalle, c'est Kahnawake, parce que c'est sur les rapides. C'est la traduction du mot
Kahnawake. Et d'origine, avant que les Mohawks soient chassés de l'île, ils ont habité
Kahnawake et les autres sites partout sur l'île. Et ils ont eu – le patrimoine, c'est très important.
2850 C'est pour comprendre, on n'organise pas par les racines des céréales mais les racines des
arbres, qui sont profondes, qui sont grandes et pénétrantes. Et c'est en organisant avec les
communautés. Et l'Île de Montréal était couverte par 45 rivières et 10 lacs, si vous regardez
sur la carte qui est là. Et il y a le Lac à la Loutre proche de nous qui a eu 7.5 kilomètres par un
demi-kilomètre de profondeur danss... Turcot. Lla raison qu'on a eu ces rivières, parce qu'au
2855 plus de ces rivières passables par canot, chaque rivière ici était passable par canot, il y a eu
peut-être entre 2 et 3 000 rivières qui ont nourri ces rivières. Mais la raison qu'on a eu les
rivières et les lacs, c'est à cause d'une polyculture verger que les Mohawks, les Wendats ont
eue. Ils ont eu des grands chênes ici de 250 ans et qui peuvent produire, juste dans une petit
section comme ici en avant, 10 tonnes, s'ils étaient nourris proprement, de glands de chêne.
2860 Et en comparaison des céréales ou d'autres agricultures, peut-être qu'on peut produire dans la
même superficie deux kilos, c'est tout.

Et on a coupé les arbres et on a réduit en cendres. Mais c'est partout que les
Européens ont fait par tout le monde. Nous sommes arrivés, nous avons coupé les vergers,

2865 les vergers en polyculture, nous les avons regardés comme une jungle compliquée, pas une monoculture mais toujours mélangée.

Et c'est dans ce sens-là que je veux vous montrer ce que nous avons fait. C'est un herbier pour un érable que nous avons fait avec Hollyhock. C'est mon fils qui l'a fait lui-même
2870 et on utilise les grands érables. Nous travaillons sur plusieurs échelles. C'est un bac de compostage qui ne permet pas les *rodents* à rentrer – c'est une bonne photo là, mais nous avons beaucoup de photos mieux que ça – et nous avons utilisé pour plusieurs mois maintenant, et ça marche très bien. Il n'y a pas d'entrée de *rodents*. Et c'est important pour le compostage, une partie de tout ce cycle, d'avoir le contrôle sur les *rodents*. C'est un grand
2875 problème dans beaucoup d'endroits à Montréal.

À l'autre côté, un distributeur alimentaire et c'est quelque chose que nous avons fait et distribué parmi plusieurs magasins au Québec.

2880 Les vignes, les vignes qu'on appelle le raisin Concord. Ah oui, une belle mouche là, c'est mon fils qui la tient. Et les roses qu'on produit, les fruits des roses. Les autres raisins que nous avons commencé en janvier passé en coupant les branches et que nous avons lancées là.

2885 Des raisins plus proches, des *horse radish*, nous produisons des herbes. C'est tout dans un territoire de 40 acres. Nous avons planté, 45 années passées, ma belle-mère a planté 100 érables et il y a les autres qui ont planté les arbres, les pins et les autres arbres. Nous avons planté une quarantaine d'arbres fruitiers et des noix, un fraisier, une cerisier. Un de nos amis qui est impliqué avec nous. Et quelques jardiniers qui nous aident pendant tout le
2890 jardinage. Lui, il s'appelle Andrew, sa nièce, c'est Mélissa.

Et la production des jardins par la paille, qu'on dit les herbes coupées. Nous avons récolté pour une nouvelle section du jardin de 50 m², nous avons récupéré 105 sacs de vidanges pleins des fruits d'automne et les herbes coupées et nous avons recyclé en 100 sacs
2895 juste dans une nouvelle partie du jardin. Parce que nous avons 200 m² de jardins, plusieurs

2900 qui étaient établis et, chaque année, nous avons un recyclage de plus que 200 sacs d'herbes coupées, des feuilles d'automne, ce qui est excellent parce que les cerises qui sont là, les poires, les pommes, les cerises prunes qu'on appelle, c'est comme une petite prune, les framboises, les mûres, la menthe, il y a quelques raisins là. Et c'est juste hier que nous avons pris les photos.

2905 Nous avons eu encore une bonne récolte en pratiquant – tu peux garder la paille. La paille, quand on place la paille, nous travaillons avec les aînés, les jeunes, quand on place la paille, après ça, il n'y a pas de mauvaises herbes. Après ça, on n'a pas besoin d'arroser le jardin, pas du tout. Et après que la paille est mise en place, les vers de terre vont rentrer, ça prend l'eau de la terre et ça garde toujours l'humidité, qui est excellente.

2910 C'est un *milk Weed*, sumac, *comfrey*, une autre herbe, un *Balsam Himalayan*. Ce sont tous des produits comestibles, qu'on peut utiliser comme des herbes ou comme alimentation mais ils sont tous des *perennial* et une permaculture, on travaille avec les *perennial*. Nous avons des annuelles mais elles sont beaucoup en moins que dans la plupart des jardins. Et en travaillant avec les *perennial*, on réduit le travail. Et pour les aînés, c'est très important. C'est juste un travail de récolte, ce n'est pas un travail de... On n'a pas besoin de briser la terre : c'est tout fait.

2920 Les sapins, ils sont très, très bons au printemps pour manger les petits bouts des pins. Un de nos pommiers, un de nos poiriers; un de nos cerisiers; ce qu'on appelle le *Lamb's Quarter*, excellent comme un épinard; et la camomille, le persil; une section où nous avons planté beaucoup d'arbres. Des jeunes de notre équipe qui jouent un peu au soccer en attendant; Marie-Jad et son père Jason; Pappi et Andrew; Malaya et sa mère.

2925 On travaille dans une perspective dans les espaces multifamiliaux, dans le patrimoine des maisons longues ici. Et on utilise les mêmes formes d'organisation communautaire qui commence avec une compatibilité des ressources humaines et compatibilité de temps. Et nous sommes en train de lancer un catalogue des ressources humaines en ligne pour la communauté, que chaque personne peut donner ses forces à la communauté.

2930 Le mot « communauté », c'est intéressant : ça dit : *com* : ensemble; et *munus*, ça dit
cadeau, service. C'est vraiment la définition. Et c'est notre groupe. On commence avec
l'économie familiale. Les lieux Wampum... mais je vais terminer. Et c'est la rue ça, qui est la
force... des forces dans la communauté, c'est notre approche. Et avec cette approche, nous
avons une participation, je pense, assez grande pour une communauté qui n'est pas
dépendante du gouvernement et des autres subventions. On travaille sans subvention. On
travaille vraiment avec notre force. Et c'est notre – nous avons des compatibilités pour quatre
parties prenantes. Et c'est tout. Merci pour votre attention.

2935 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Où se situe donc cette activité? C'est dans l'arrondissement LaSalle?

2940 **M. JACK F. DOUGLAS :**

2945 Nous avons un coin sur le canal Lachine mais nous sommes entre le chemin de fer
pour le Pont mercier et l'autoroute pour le Pont Mercier, la 138. Il y a une section, c'est un
vieux développement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui inclut
33 acres en développement social de l'année 55 et un autre de 7 acres qui sont des HLM. Et
c'est ce que nous avons fait.

LE PRÉSIDENT :

2950 Donc c'est une collectivité de combien de famille? Dans ce petit enclos là, c'est
combien de familles?

M. JACK F. DOUGLAS :

2955 Il y a 808 appartements et 50 maisons de ville. Une densité de 2 600 personnes et ce,
sur 40 acres. C'est un design exceptionnel. Nous avons un tiers des rues du reste de

Montréal, avec la même densité qu'ailleurs à Montréal. Nous avons un tiers des rues à cause de ce design de la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans les années 55.

2960 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Et c'est la région qui était connue sous le nom de LaSalle Heights? C'est ça?

2965 **M. JACK F. DOUGLAS :**

Oui. Le Heights, oui, oui.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

2970 Et à l'heure actuelle, c'est toujours du logement social et communautaire ou il y a aussi...

M. JACK F. DOUGLAS :

2975 Mais ça commence à changer. Et je pense que les propriétaires privés de notre section, des 750 domiciles, je pense qu'ils veulent le vendre en 2015. Et c'est pourquoi on organise entre nous que pour récolter – notre approche, ça s'appelle en anglais *Asset Based Community Development Economy*, c'est sur les forces de la communauté, pas sur les faiblesses. Et tout ça, dans ce sens-là, on essaie d'organiser nos forces que peut-être on peut peut-être tenter l'acheter à ce moment-là.

2980

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Donc vous, vous êtes sur un segment qui appartient à un propriétaire privé, c'est ça?

2985 **M. JACK F. DOUGLAS :**

Oui, oui. Nous sommes locataires.

2990 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Locataires. Parce que tout à l'heure, vous aviez un beau graphique qui montrait l'espèce de suite, vous parliez d'être un fondateur, un consommateur, un travailleur à l'intérieur des choses mais c'est sur des terrains qui ne vous appartiennent pas finalement.

2995 **M. JACK F. DOUGLAS :**

3000 Oui. Mais ça nous appartient par location. C'est une appartenance humaine. Mais c'est nous autres à vraiment organiser nos forces que le prix d'achat, c'est moins que le prix de location. Finalement, si on pense ensemble. Mais je pense que c'est le problème pour la plupart des résidents de Montréal. C'est toujours une question de permission, comment le faire. Et pour nous autres, nous demandons la question de nous organiser, comment utiliser nos forces.

3005 **LE PRÉSIDENT :**

Parce que ça fait plusieurs années, qui a assuré le leadership pour la plantation des arbres et tout ça? Tout ce qu'on voit aujourd'hui, je ne sais pas combien d'années plus tard, qui a géré cette action collective là? Comment ça s'est fait?

3010 **M. JACK F. DOUGLAS :**

Nous avons un comité d'entraide entre nous, mais ils sont des familles. Comme la famille de ma femme, ils sont là depuis l'année 55 et beaucoup des familles est en lieu dans la région de plusieurs générations ensemble. Et nous avons – pas tout le monde – mais

3015 plusieurs d'entre nous qui connaissent que nous sommes dans une grande... c'est un grand cadeau pour nous autres. Et comment le garder, comment on va le supporter.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

3020 Est-ce que vous avez un soutien particulier de la Ville ou c'est vraiment entièrement autogéré, autocréé?

M. JACK F. DOUGLAS :

3025 Oui, nous sommes autogérés. Je pense que nous sommes invisibles.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

3030 Est-ce que vous avez des attentes face à la Ville? Est-ce que vous avez des attentes face aux partenaires?

M. JACK F. DOUGLAS :

3035 Oui. Surtout, à notre tour, nous sommes en train de lancer un logiciel programme. Nous avons un programmeur qui travaille maintenant mais il travaille comme dans un *investment* maintenant mais nous avons proposé à la Ville, en travaillant avec les forces communautaires pour faire les jardins, pour faire beaucoup d'autres choses, on a besoin de faire une reconnaissance d'un inventaire de nos forces et de faire un catalogue en ligne et qu'on appelle un système d'investissement et d'échanges communautaires, qu'on peut recirculer et mettre les aînés ensemble avec les jeunes, qui peuvent travailler de façon intergénérationnelle. Mais quand on arrive à la Ville, ils pensent plus sur les manques ou les déficits, s'il y a un déficit, une pauvreté. Nous sommes pauvres mais nous sommes riches. Et quand nous parlons de notre richesse, ils sont un peu, oh...

3040

LE PRÉSIDENT :

3045

Il y aurait comme une différence de points de vue là.

M. JACK F. DOUGLAS :

3050

Oui, oui. Mais si la Ville peut investir dans les richesses plus que dans la pauvreté.

LE PRÉSIDENT :

3055

Mais inversement, une fois qu'on aura fait le catalogue ou l'inventaire des ressources qui sont chez vous, est-ce que ces ressources-là seraient aussi disponibles pour d'autres citoyens de l'arrondissement ou si vous restez dans votre environnement à vous?

M. JACK F. DOUGLAS :

3060

Non. L'idée, c'est de commencer une recirculation des talents et des biens, des talents. Entre nous, premièrement, mais aussi *at large* dans la grande communauté. Mais ce lien en ligne, c'est facile. Mais le défi ne s'est jamais fait. Maintenant, nous avons Ebay, Kijiji, mais ce sont toutes des corps centralisées, des grandes, grandes corporations, même continentales. Mais ce qu'on veut, notre système d'investissement et d'échanges, c'est d'avoir tout le monde investisseur et de faire une gestion locale, une autogestion des ressources. Et dans ce sens-là, c'est un nouveau départ. Que c'est dans ce sens-là, si la Ville peut soutenir une nouvelle démarche vers de l'autogestion.

3065

LE PRÉSIDENT :

3070

J'avoue que le modèle que vous nous présentez est assez unique par rapport à ce qu'on a entendu en termes d'autonomie financière. Vous n'avez pas besoin d'aide, pas besoin de subvention. C'est un peu surprenant dans le discours à ce qu'on a entendu à date. Merci beaucoup, Monsieur Douglas.

3075 **M. JACK F. DOUGLAS :**

Merci pour votre attention.

3080 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Madame Marie-Ève Chaume, s'il vous plaît, c'est à votre tour. Vous avez une présentation...

3085 **Mme MARIE-ÈVE CHAUME :**

Non, je n'ai pas de présentation. Je m'appelle Marie-Ève Chaume, je suis du Conseil régional de l'environnement de Montréal. Nous, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, on a beaucoup participé à donner un coup de pouce à la création du Groupe de travail en agriculture urbaine. On a aidé à établir les bases de ce regroupement-là aussi, puis à s'arrimer et à contribuer aussi dans le processus qui a mené aux consultations publiques. Donc on est extrêmement content d'être ici aujourd'hui.

On est une toute petite équipe au Conseil régional de l'environnement en comparaison à qu'est-ce qu'on pense. On est cinq personnes, dont moi qui occupe le poste de responsable des espaces verts et des matières résiduelles et qui suis présentement en presque arrêt de travail maternité. Donc je n'ai pas eu la chance de vous étoffer mon mémoire comme j'aurais voulu mais je crois que l'essentiel y est. Je vais vous présenter ça aujourd'hui, puis si vous avez des questions, n'hésitez pas, peut-être que je pourrai en rajouter un peu plus.

3100 J'aime beaucoup l'agriculture urbaine. Entre autres, je la connais et ça fait partie de mes dossiers au travail mais j'ai aussi un passé qui m'amène à m'intéresser spécifiquement à l'agriculture urbaine. J'ai déjà été entre autres à Paris, à Lyon, étudier comment s'organise le jardinage là-bas. J'ai fait mon travail de maîtrise sur l'agriculture urbaine à Montréal, puis auparavant, j'ai travaillé dans des jardins collectifs, communautaires. Et j'ai aussi eu une ferme
3105 biologique. Voilà, vous connaissez tout de moi.

3110 Le Conseil régional de l'environnement souhaite faire certaines recommandations en ce qui concerne l'agriculture urbaine. On en a établi sept. D'abord, de préserver et dynamiser les terres agricoles sur le territoire de Montréal. Puis, on s'est permis aussi de l'élargir au niveau de la CMM. Pourquoi est-ce qu'on interpelle la Ville de Montréal là-dessus? Parce que sur l'ensemble du territoire du Québec, il reste uniquement 2 % de terres agricoles. En fait, il y a dans la structure géologique seulement 2 % du territoire qui est conçu de terres agricoles, que c'est des terres qui sont non renouvelables. Une fois qu'elles sont transformées, on ne peut pas ou on peut que très difficilement revenir à quelque chose qui est cultivable.

3115 Aussi, parce que sur le territoire de la CMM, on est choyé. 57 % de notre territoire est constitué de terres agricoles, puis sur le territoire de la Ville de Montréal, il y a quelque 200 acres qui sont actuellement zonés territoire agricole, zonés pour les activités agricoles. C'est des endroits qui sont importants pour l'environnement. J'imagine que je ne suis pas la première qui vous le dit, mais je vais vous le redire. C'est des habitats intéressants pour la faune et la flore. C'est important pour la percolation des eaux de pluie. Ça contribue à la trame verte et bleue. Ça contribue aussi beaucoup à créer des circuits courts entre les habitants et l'alimentation, puis ça, dans une perspective environnementale, c'est très important parce que ça diminue beaucoup les gaz à effet de serre et les autres polluants qui en ressortent.

3125 Donc on trouve que c'est particulièrement intéressant de conserver le territoire agricole tel qu'il est actuellement et de contribuer à sa dynamisation. Puis de s'engager aussi au niveau de la Communauté métropolitaine de Montréal parce qu'il ne faudrait pas oublier que le ventre est à Montréal puis le reste est aux alentours.

3130 Ensuite, on veut parler aussi du développement de l'agriculture urbaine en milieu densément peuplé. Pour nous, c'est une alternative qui est intéressante. C'est des initiatives qui contribuent beaucoup à l'environnement. Entre autres, parce que ça permet de faire entrer en ville des espèces qui ne s'y trouveraient pas, qu'on ne retrouverait pas autrement s'il n'y avait pas les jardins. Puis, aussi, à cause des pratiques écologiques qui sont dans les jardins, 3135 souvent les gens conservent les semences, on développe des variétés du patrimoine. Ils ont des manières de faire qui sont écologiques. Aussi, parce qu'on attribue aux jardins l'ensemble

de ce qu'on attribue aux autres espaces verts : les eaux de pluie, le rafraîchissement de l'air ambiant et cie. Parce que ça crée des habitats pour la faune et la flore, puis parce qu'il y a tout ce qu'on attribue aussi aux arbres fruitiers qui est à développer.

3140

Entre autres, la Ville de Montréal est sortie vendredi avec un objectif de canopée. Ils ont besoin, pour atteindre le 25 % qu'ils se sont fixé pour 2025, ils vont avoir besoin de planter 300 000 nouveaux arbres sur le territoire en plus de leur remplacement annuel. Puis, on est en période où on parle beaucoup d'agrile du frêne. On parle d'agrile du frêne, on a découvert quelques foyers. Il y a beaucoup plus de foyers qui ont été découverts que ceux qui ont été dits publiquement mais, bref, il va falloir qu'on trouve des alternatives à tous ces frênes-là qui sont sur l'Île de Montréal.

3145

Puis, les arbres frugifères nous offrent des possibilités qui peuvent être intéressantes parce qu'on a l'habitude de planter des arbres qui sont à grand déploiement. Bon, c'est des plus petits déploiements, ça peut nous permettre de faire des aménagements intéressants et de planter dans des lieux qui autrement ne seraient pas plantés ou seraient peu plantés. Puis, ça permet d'avoir sur l'Île de Montréal des poires, des noix, des pêches, des abricots. J'imagine que je ne suis pas la première à vous parler de ça.

3150

3155

Ensuite, en milieu dense, c'est important pour le CRE-Montréal aussi de maintenir les acquis, qu'est-ce qui existe actuellement, ce qu'on a en jardins communautaires, ce qu'on a en jardins collectifs. Je vais vous parler rapidement du cas du jardin du Faubourg Saint-Laurent qui est disparu. À l'heure actuelle, on ne l'a plus. C'est un petit jardin communautaire qui était situé Sainte-Catherine/de Bullion. Il a été vendu par l'arrondissement Ville-Marie à un promoteur immobilier pas plus tard qu'il y a un an ou deux, puis le promoteur a développé des condos de luxe.

3160

Donc la compétition est féroce pour l'espace, puis la spéculation foncière est importante aussi. Puis, une des mesures simples pour préserver les espaces jardinets actuellement, c'est d'adapter le zonage à l'usage. Puis, actuellement, ça se fait par arrondissement mais de simplement s'assurer que les jardins – le zonage corresponde à l'usage qui est fait. Donc zoner

3165

3170 espaces verts, zoner parcs. Ça, c'est un peu difficile d'avoir un modèle uniforme parce que chaque arrondissement a sa sauce mais bon, je pense que ça pourrait être une solution simple de s'assurer que chacun est protégé par le zonage.

3175 Ensuite, on voulait souligner aussi toute l'expertise qui est en place à Montréal en ce qui a trait à l'agriculture urbaine. Que c'est un moment qui est intéressant pour la valoriser. Il y a la volonté citoyenne avec les 30 000 citoyens qui ont signé la pétition, que c'était un message très clair. On a quatre universités sur le territoire avec chacun des implications, des laboratoires, des étudiants. C'est un bouillonnement d'idées qui y sont. Puis, il y a aussi toute l'expertise sur le terrain. Là, on vient d'avoir deux citoyens qui nous en ont parlé de ce qui se fait sur le terrain, puis il y a beaucoup d'expertise, ça fait que je pense que Montréal devrait vraiment plancher sur cette expertise-là pour aller de l'avant et développer quelque chose en agriculture urbaine qui reconnaît ces acquis-là sur le terrain.

3185 Ensuite, on parle d'intégrer l'agriculture dans la planification urbaine. Bien entendu, de l'intégrer dans les orientations du Plan d'urbanisme. D'associer cette recommandation-là à différentes orientations de nommer des initiatives dans le Plan d'urbanisme, de mettre des exemples pour permettre aux arrondissements, quand ça va être à leur tour de faire leur part. Eux autres, je pense que c'est un schéma? En tout cas, eux autres aussi, ils ont un document à faire au niveau de l'urbanisme. Bon, qu'ils puissent s'en inspirer aussi, l'intégrer dans le Plan de développement durable, dans le nouveau Plan de développement durable. On a effectué un recul par rapport à l'agriculture urbaine. C'était une des orientations du premier plan. Dans 3190 le deuxième plan, on est devenu une sous-section d'une section biodiversité. En tout cas, ça n'a pas été mis à l'avant-plan. Donc de le remettre là, puis de porter attention pour mettre l'agriculture urbaine dans chacun des documents qui sont transversaux aussi à la Ville de Montréal.

3195 Ensuite, on parle de différentes manières d'intégrer l'agriculture urbaine dans les lieux publics, entre autres de s'inspirer de l'initiative de Vancouver qui plante des arbres frugifères et des arbustes à petits fruits dans des lieux passants, en se disant : plus le lieu est passant, plus la récolte va être faite. Ça fait que c'est quelque chose qui est intéressant de dire, bon, le long des

3200 allées de parc, on met des framboisiers, on peut mettre des petits bureaux, on peut mettre des
mûriers, on peut avoir des petits abricotiers. En tout cas, ça pourrait être quelque chose
d'intéressant.

3205 D'intégrer l'agriculture urbaine à chaque fois qu'il y a le développement d'une nouvelle
infrastructure municipale. Ça pourrait être intéressant qu'il y ait un projet d'agriculture urbaine qui
y soit associé, dont la gestion pourrait être confiée à un organisme local ou un regroupement de
citoyens mais que la Ville prenne un engagement pour dire : « Je développe l'agriculture urbaine,
je me fais exemplaire. »

3210 Ensuite, un autre modèle qui serait intéressant pour intégrer, développer des nouveaux
jardins et intégrer l'agriculture urbaine à ce qu'on a déjà à Montréal, c'est d'utiliser certains parcs
et espaces verts qui sont peu utilisés. Là, je mets un bémol, puis c'est important ici la nuance
pour nous à Montréal, au CRE-Montréal. On parle beaucoup de s'assurer qu'il y a des accès
pour les citoyens aux espaces verts. Donc on serait contre un arrondissement qui viendrait
clôturer un espace vert pour dire : « Bon, bien là, on fait un jardin » dans la mesure où ce jardin-
3215 là serait uniquement accessible pour certains citoyens.

3220 Donc il y a un principe dont je veux vous parler, qui s'appelle le principe de l'AJONC –
c'est l'Association des amis des jardins ouverts néanmoins clôturés – c'est très populaire en
France. Ça vient de Lille du nord de la France, puis c'est à la base du jardinage qu'eux appellent
collectif en France, qui ressemble davantage à notre jardinage communautaire. Puis, il y a
certains principes de base dont être ouverts tant d'heures/semaine. Le jardin est clôturé pour
assurer la pérennité des récoltes mais sur la porte, c'est écrit : « Le jardin est ouvert le samedi de
midi à 13 h. Le jardin est ouvert quatre jours par année. » Il y a des principes qui sont établis,
3225 puis il y a aussi toujours le principe de dire que du moment où il y a un jardinier qui est présent, la
porte, elle est ouverte pour les passants, la porte, elle est ouverte pour les citoyens qui veulent
entrer dans le parc et déambuler. Puis, on se dit que la sécurité des jardins est assurée par le fait
qu'il y a un jardinier qui est là. Puis, du coup, ça entraîne aussi des aménagements conjoints.
Les jardiniers sont obligés d'aménager un coin pour permettre aux citoyens de profiter du jardin.
Ça fait que ça fait des dynamiques intéressantes, puis ça fonctionne très bien là-bas.

3230 Puis, ça serait même intéressant de l'envisager pour nos jardins communautaires qui
sont des espaces un peu à usage restreint. Parce que si on dit un jardin communautaire, il y a
60 parcelles, mais moi, je n'ai pas accès à aucun jardin communautaire sur l'île de Montréal. Ça
prend un code, puis je n'ai pas le droit d'y aller. Mais peut-être qu'avec ma famille, j'aurais envie
d'aller me promener, puis aller voir qu'est-ce qui se passe dans le jardin communautaire
3235 regarder, ah c'est des tomates, puis je pense qu'il pourrait y avoir une charte, certains principes
qui seraient adaptés aussi pour ouvrir davantage les jardins à la collectivité.

3240 Finalement, j'aimerais vous parler de la gouvernance de l'agriculture urbaine. Parce que
c'est bien beau tout le travail qui a été fait en amont, tout le travail qui est fait ici. Ensuite, la vraie
question qui va demeurer, c'est comment est-ce qu'on va faire pour appliquer les
recommandations qui vont être formulées par l'Office de consultation publique aux promoteurs?

3245 Il y a différentes façons que le CRE-Montréal a pensé que ça pourrait être mis de l'avant.
Entre autres par la création d'un chantier ou un bureau qui serait un petit peu à l'image d'un
chantier – le Bureau des grands projets à Montréal, qui est un peu au-dessus de tout ça – puis
qui permettrait qu'il y ait vraiment une équipe multidisciplinaire, qui développe une vision qui est
une vision multifonctionnelle de l'agriculture urbaine parce que c'est celle qui nous est présentée
– j'imagine vous voyez toute la multifonctionnalité de l'agriculture – donc de mettre ça
uniquement du côté des parcs ou uniquement du côté du social, ça nous empêche de
3250 développer une vision qui est globale.

3255 Ça fait que je pense que développer un chantier sur quatre, cinq ans, avec des objectifs
fixes, qui nous permettraient d'atteindre des objectifs, qui nous permettraient de mettre en œuvre
certaines recommandations, puis de dire ensuite : on va de l'avant, puis on décide de la structure
qu'on veut pour l'agriculture urbaine à Montréal.

3260 Puis, je termine en disant que c'est important qu'il y ait d'autres acteurs clés que la Ville
de Montréal qui soient impliqués aussi dans les programmes d'agriculture urbaine à Montréal.
Pour les nommer, on pense à tous les organismes de santé, la Direction de la santé publique,
l'Institut national de santé publique, les universités sont déjà très actives, la Commission scolaire,

tout qu'est-ce qui est les institutions. Les entreprises privées aussi ont leur contribution. Voilà qui est pour ma présentation de mon mémoire.

LE PRÉSIDENT :

3265

Merci.

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

3270

Merci.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Vous avez parlé de l'importance de créer un bureau ou un chantier.

3275

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

Oui.

3280

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Il relèverait de qui? Quelle direction, par exemple, à la Ville de Montréal?

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

3285

Je pense que ça pourrait être un organe autonome au départ qui est multidisciplinaire.

LE PRÉSIDENT :

3290

Multiacteur.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Multiacteur, c'est ça.

3295

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

Mais qui est au-dessus des divisions. Qui pourrait avoir comme mandat de mettre en œuvre certaines recommandations, peut-être dire au final : « On développe un fonds de l'agriculture urbaine. » Puis de rendre ce bureau-là éventuellement, de lui donner un mandat sur quatre ans, sur cinq ans, puis de voir... Ensuite, qu'il y ait aussi dans son mandat de réfléchir à quelle structure on aurait besoin pour mieux gérer l'agriculture urbaine à Montréal.

3300

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Donc il peut y avoir des citoyens aussi là-dedans ou ce n'est pas...

3305

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

Je l'imaginai vraiment à l'intérieur de leur structure à eux, mais il pourrait y avoir des citoyens experts. C'est ça. C'est surtout l'idée de pouvoir reconnaître la multifonctionnalité parce que si on donne ça – moi, j'ai parlé pendant je ne sais pas combien d'années à propos de l'importance de l'environnement puis l'agriculture urbaine, c'est aussi environnemental. Puis là, je me ramasse ici à dire : « Bien, là, ce n'est pas juste environnemental, l'agriculture urbaine. » Mais c'est vrai. Puis ça fait que ça nous limite au final. Avant c'était porté par les loisirs. La Conférence régionale des élus s'intéresse au social, ils veulent le passer à l'environnement. Moi, je fais : « Non, non, non. Vous êtes les derniers à le porter au social. C'est important. »

3310

3315

3320

Mais c'est vraiment de voir comment on fait pour que ce soit là que la multifonctionnalité soit reconnue, puis qu'on puisse l'aborder dans ce sens-là aussi. Qu'il y ait des gens qui s'occupent de l'intégration des immigrants, des gens qui s'occupent des aînés,

de tout ce que vous avez entendu, j'imagine, et que vous entendrez encore demain et après-demain.

3325

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Très bien.

3330

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

En fait, c'est parce que je ne sais pas trop comment formuler ma question. Vas-y.

LE PRÉSIDENT :

3335

Une question un peu technique sur la question de la biodiversité. On a deux écoles actuellement. On a la biodiversité espèces rares, menacées et tous statuts confondus, espèces indigènes, avec une vision, une programmation de restauration, de réintroduction, d'une part, avec une stratégie de la biodiversité, une espèce de protocole qui a été signé par la Ville. Et, d'autre part, vous introduisez une notion ici qui est à toutes fins pratiques une diversité biologique...

3340

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

3345

Voilà.

LE PRÉSIDENT :

3350

... et qui n'a pas grand-chose à voir avec l'intégrité, disons, de ce qu'on pourrait être ou considérer comme la biodiversité originelle, etc. Est-ce qu'on n'a pas une guerre d'école là-dedans en quelque part? Et quand on parle de la biodiversité, que l'agriculture urbaine favorise le développement de la biodiversité, on y va vraiment sur la biodiversité biologique au sens de la diversité des espèces végétales. Mais on ne parle pas le même langage que les

3355 gens de la Direction des grands parcs et du verdissement qui, eux, ont une vision un peu
différente de ce qu'ils voudraient voir comme démarche.

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

3360 Pourtant, ils ne l'ont pas au niveau des plantes ornementales. Non, mais... Non, mais
c'est vrai qu'éventuellement, il faut arrêter de la mettre sous une cloche de verre. Surtout en
milieu urbanisé. Puis, il y a toutes les retombées de ça qui sont associées à la faune, aux
insectes aussi, qui sont des notions importantes de biodiversité intégrée. Ensuite, souvent, les
espèces qu'on introduit dans les jardins, c'est des espèces annuelles; ce n'est pas vraiment des
espèces envahissantes. Après ça, c'est sûr que c'est deux écoles de pensée. Moi, je suis plus du
3365 point de vue de l'évolution.

On n'est pas vraiment dans l'Île de Montréal – je ne veux pas trop m'avancer à vous dire
n'importe quoi – mais en ce qui a trait à l'agriculture en milieu dense, je pense que toute plante
qui arrive est intéressante. Puis, on est dans une période globalement, à l'échelle planétaire, il y
3370 a des chiffres. C'est les gens du Centre d'études pour la biodiversité qui les ont sortis l'autre fois.
Il y a comme tellement – je ne veux pas dire n'importe quoi – mais il y a tellement peu de variétés
qui constituent l'alimentation de l'être humain, que c'est important qu'on aille les diversifier, puis
c'est souvent en ville qu'on arrive à créer ces laboratoires-là. De se dire, au lieu de manger
uniquement la même variété de tomates ou de manger uniquement la même variété de melon, la
3375 même variété de pomme, les bananes, elles sont toutes de la même espèce aussi, on ne peut
pas les cultiver chez nous mais... puis c'est des endroits aussi où on peut arriver à diversifier
notre alimentation, à sauvegarder notre alimentation aussi. Je pense que ça, on peut appeler ça
aussi de la diversité biologique.

3380 **LE PRÉSIDENT :**

Tout à fait. Tout à fait.

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

3385 Oui. J'ai plus cette conception-là de la biodiversité par rapport à ce qui a trait à l'agriculture urbaine en milieu dense.

LE PRÉSIDENT :

3390 D'accord.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

3395 En fait, ça me fait un bon tremplin pour ma question. D'abord, je dois vous dire, je trouve que quand je lis votre mémoire, j'ai l'impression qu'on transpose, au fond, toutes les notions de jardin, de parc, de biodiversité à l'intérieur d'un projet d'agriculture urbaine, mais je ne sens pas les gens qui font l'agriculture urbaine dans votre mémoire. Et je me pose la question. Parce que plusieurs sont venus nous dire que c'était une question de sécurité alimentaire, que c'était une question de traçabilité des aliments, que c'était une question d'accessibilité des aliments. Et je me demande un peu où vous vous situez par rapport à ça? Parce que vous parliez de jardins ouverts mais néanmoins clôturés. Oui, c'est ça?

3400

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

3405 Oui.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

3410 Alors, on dit les parcs, on dit en même temps qu'on voudrait planter des arbres fruitiers dans les parcs. Est-ce que vous pensez que tout ce projet-là peut vraiment contribuer à la sécurité alimentaire? Et, si oui, comment?

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

3415 Moi, je pense que oui, ça peut contribuer à la sécurité alimentaire, définitivement. Mais pendant que vous parliez, je réfléchissais à où je place l'être humain dans l'analyse.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

3420 Oui, oui.

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

3425 Puis, je le place surtout de deux manières : par rapport à l'éducation relative à l'environnement. C'est le premier. Notre lien avec la nature est souvent au moment où on mange. On croque une pomme, on mange quelque chose, puis c'est le lien direct qui lie l'homme avec son environnement, puis c'est souvent dans ces gestes simples là qu'on en prend conscience. Donc le jardinage sert souvent à ça, simplement à prendre conscience du lien entre l'être humain, son environnement, la fragilité et les soins dont il a besoin aussi pour se préserver. Donc je place l'être humain là, au niveau de l'éducation relative à l'environnement, puis le jardinage
3430 comme étant un bon moyen de transmettre ça.

3435 Puis, ensuite, je pourrais parler aussi du déficit nature, qui est un concept dont on parle de plus en plus. On dit que les enfants en ville n'ont pas accès suffisamment à la nature, puis là, toute la question du déficit nature, ça entraîne des conséquences sur le développement, puis comment on fait pour amener les jeunes à la nature, puis aussi, comment on fait pour amener la nature aux jeunes.

3440 Puis là, il y a un autre concept que je n'ai pas développé dans mon mémoire mais que j'aurais pu, puis c'est le concept de justice territoriale. De plus en plus, on parle du cinq minutes de marche pour avoir accès à un endroit où on peut avoir un contact avec la nature. Puis les jardins, c'est des endroits qui peuvent être intéressants comme ça parce que si on intègre davantage de jardinage dans nos parcs et espaces verts, qu'on modifie nos pratiques pour y voir

3445 davantage de diversité, ça peut être des endroits intéressants pour réduire le fameux déficit nature pour augmenter la conscience de notre lien avec la nature par l'éducation relative à l'environnement.

3450 Puis, ensuite, pour la sécurité alimentaire, moi je suis certaine que ça contribue, entre autres parce que ça amène dans l'assiette des choses qui ne s'y trouveraient pas. C'est tout le temps les mêmes choses qui sont en spécial sur la tablette du Maxi. C'est tout le temps les mêmes choses qui sont en spécial sur la tablette du Super C, puis il y a toute la notion du collectif dans les jardins. Souvent, tu vas trouver des choses que : « Ah, c'est quoi ça? Ah, oui. Goûte à ça. C'est différent. » Puis, l'économie au bout de ton panier d'épicerie ne doit pas être si grand mais tu as quand même eu dans ton assiette des choses que tu n'aurais pas eues. Qu'est-ce qu'on a d'habitude dans nos assiettes quand on a moins de revenus? On a des patates, on a 3455 des féculents, on a peut-être des haricots quand c'est le temps des haricots, même à ça, quand on sait les cuisiner. Mais là, on se ramasse avec des épinards, on se ramasse avec un peu de laitue, des tomates cerises, des choses qui peuvent être différentes et intéressantes aussi.

Puis, il y a toute la question de... pardon?

3460 **LE PRÉSIDENT :**

J'allais dire des zucchinis, mais c'est parce que...

3465 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

C'était des fleurs de zucchinis.

3470 **Mme MARIE-ÈVE CHAUME :**

Mais les fleurs de zucchinis, c'est tellement... Comment qu'on peut s'acheter des fleurs de zucchinis quand on est pauvre, puis là, on en a dans le jardin. Mais « Qui cueille la fleur en perd le fruit », comme dirait notre ami, monsieur Vigneault, mais, bon. Oui, ça contribue en le

3475 rendant dans l'assiette. Puis, il y a tout le collectif. Quand j'ai travaillé dans les jardins collectifs à Pointe-Saint-Charles, puis on se demande tout le temps comment on rejoint les communautés immigrantes. Puis, ils arrêtent les gens au jardin. Ils arrêtent. Les femmes, elles arrêtent, puis elles disent : « Qu'est-ce que vous faites? Ah, vous faites un jardin. Comment ça fonctionne? Je veux venir. » Puis là, ils venaient. Puis, le samedi, on avait toujours un dîner collectif. Mais là, on voyait les gens de Pointe-Saint-Charles qui ne sont jamais sortis de Pointe-Saint-Charles, qui
3480 n'ont pas les moyens de sortir. Avec les nouvelles communautés immigrantes : « Ah, oui, c'est quoi? C'est de l'humus. Comment vous faites? » Puis, on partage des recettes. Puis tout tourne autour de l'alimentation.

3485 Ça fait qu'à travers ça, je pense que oui, parce que la sécurité alimentaire, c'est des quantités mais on parle aussi de qualité puis on parle de diversité puis d'aliments aussi qui sont des aliments qui correspondent aussi à notre culture. En tout cas, je trouve que c'est des endroits qui ne peuvent pas nuire à la sécurité alimentaire. Ensuite, en fait de qualité, quantité, je ne suis pas toujours certaine mais il y aurait à explorer.

3490 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Je vous remercie. Ça répond, plus que répondre à ma question.

3495 **LE PRÉSIDENT :**

Rappelez-moi ce que vous nous disiez sur les cinq minutes de marche à distance de... qu'est-ce que c'est que le concept?

3500 **Mme MARIE-ÈVE CHAUME :**

C'est un concept d'équité territoriale, justice territoriale, équité territoriale. Puis, on trace des rayons dans le – ce n'est pas des notions que je maîtrise – mais on trace de plus en plus des rayons dans les centres urbains pour s'assurer que les gens ont accès à cinq minutes de marche à un espace vert mais de qualité. Pas juste un parc. Ça peut être un parc urbain mais un parc

3505 urbain qui est assez d'envergure pour qu'on se sente un peu dans la nature. Puis, ces endroits-
là, on a le concept de désert alimentaire qui existe, qui est bien entré, mais ce concept-là
éventuellement va probablement faire état de dire, bien là, on est dans un désert d'espaces
verts parce qu'à cinq minutes de marche, on n'a accès à rien. Donc je n'ai pas accès à un parc à
3510 cinq minutes de marche ou j'ai accès à un carré de sable et des jeux mais il n'y a pas de verdure,
je ne peux pas m'asseoir dans l'herbe, il n'y a pas de...

LE PRÉSIDENT :

3515 Mais si on tape dans un moteur de recherche, qu'est-ce qu'on devrait mettre? De
considérer... On nous a déjà parlé d'inclure l'agriculture urbaine dans ces corridors verts.
Pourquoi ne pas inclure des jardins dans des corridors verts? Donc c'est un peu dans cette
notion-là que j'irais chercher un peu.

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

3520 Ça serait *five minutes walk. Green spaces, five minutes walk*. Je taperais quelque chose
comme ça. C'est dans *Sustainable Cities* ou... Ça fait partie des concepts qui ont été présentés
à la Ville de Montréal dans la démarche de... où est notre ami De Sousa en ce moment. C'est
Local Action formulaire Biodiversity.

3525

LE PRÉSIDENT :

On va le trouver.

3530 **Mme MARIE-ÈVE CHAUME :**

Vous allez le trouver. Mais si jamais vous ne le trouvez pas, je pourrai essayer de le
trouver pour vous. Moi, de toute façon, plus de documentation.

LE PRÉSIDENT :

3535

Très bien. Merci beaucoup, Madame Chaume.

Mme MARIE-ÈVE CHAUME :

3540

Merci.

LE PRÉSIDENT :

3545

Alors, c'est la fin de cette session. Merci beaucoup à notre public. - On est presque au singulier.

FIN DE LA SÉANCE

* * * * *

3550

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

3555

Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.

3560